



LETTRES, ARTS ET CINÉMA

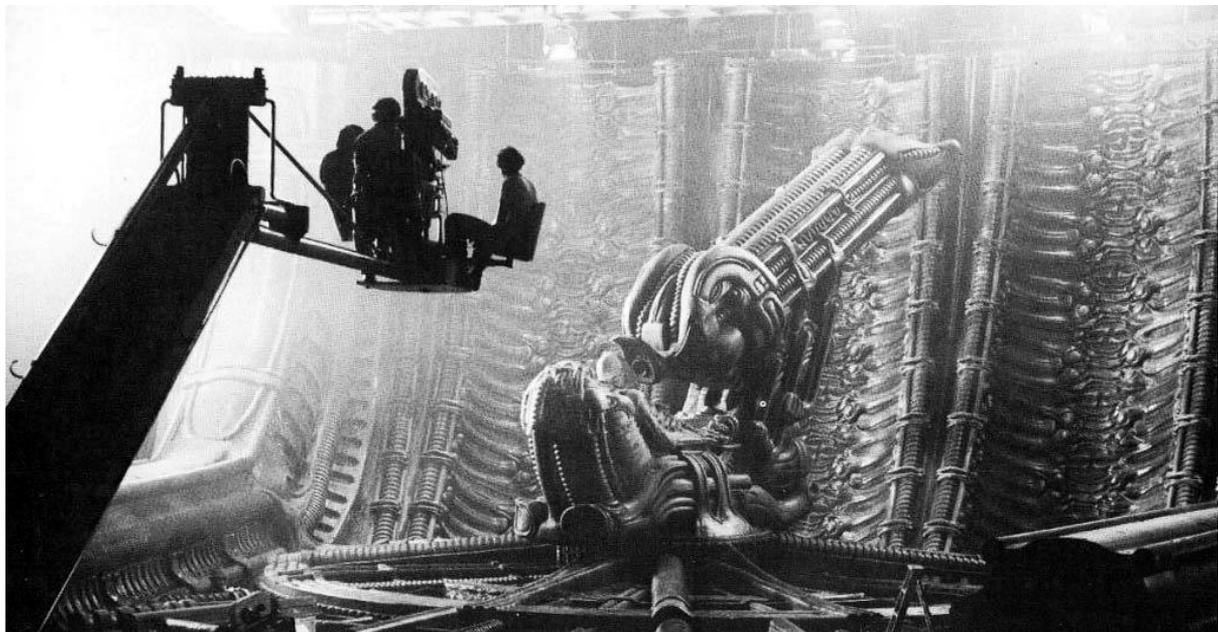
**Sociétés et Humanités**  
Université Paris Cité

**LICENCE**

**Arts, Lettres, Langues**

**Mention Arts du spectacle**

**Parcours Études cinématographiques**



**Année universitaire 2024-2025**

## U.F.R. LETTRES, ARTS, CINÉMA (L.A.C.)

Site Paris Rive Gauche – Bâtiment des Grands Moulins – Aile C – 6<sup>e</sup> étage  
16, rue Marguerite Duras – Case courrier 7010 – 75205 Paris Cedex 13

Site web : <https://u-paris.fr/lac/>

Secrétariat L1 et L2 : **Françoise Caudroit**

> En télétravail du lundi au vendredi

Mél : [francoise.caudroit@u-paris.fr](mailto:francoise.caudroit@u-paris.fr)

Secrétariat L3 : **Laëtitia Robin** – Bureau 690C – Tél. : 01 57 27 63 53

> Ouverture : 9h30-12h / 14h-16h sauf lundi et jeudi

Mél : [laetitia.robin@u-paris.fr](mailto:laetitia.robin@u-paris.fr)

### Direction de la Licence

—

Responsable de la Licence : **Anthony Rescigno**

Directrice des études de L1 et de L2 : **Olga Kobryn** ([olga.kobryn@u-paris.fr](mailto:olga.kobryn@u-paris.fr))

Directeur des études de L3 : **Anthony Rescigno** ([anthony.rescigno@u-paris.fr](mailto:anthony.rescigno@u-paris.fr))

•

## I. PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence Arts, Lettres, Langues mention « Arts du spectacle » parcours « Études Cinématographiques » propose une approche historique, esthétique, économique et critique de l'art cinématographique. Elle vise à la formation de généralistes, ce en quoi elle se distingue des écoles de cinéma dont les cursus sont totalement professionnalisés (FEMIS, ENS Louis Lumière), ou des sections spécialisées de BTS. Comportant une dimension principalement théorique mais aussi pratique, elle constitue une formation exigeante et s'adresse tout particulièrement aux étudiant.e.s passionné.e.s par le cinéma, mais également ouverts sur les arts en général, la littérature, la philosophie, l'histoire, motivé.e.s par l'observation et l'analyse de la création artistique. Le niveau d'études proposé est élevé, et demande à l'étudiant.e un investissement personnel important.

Le cursus se compose :

- d'enseignements artistiques théoriques portant sur l'histoire, l'esthétique et la théorie du cinéma ;
- d'ateliers pratiques qui constituent une approche de la création cinématographique ;
- d'enseignements de culture générale à choisir soit dans l'environnement immédiat de l'UFR Lettres, Arts, Cinéma (LAC), soit parmi l'ensemble des cours offerts par Université Paris Cité, notamment en UE dites « libres ».

Photo de couverture : tournage d'*Alien, le huitième passager*, de Ridley Scott (1979)

## II. ORGANISATION DE LA FORMATION

La Licence Arts, Lettres, Langues mention Arts du spectacle parcours Études cinématographiques se prépare en trois ans et s'organise en six semestres (1 à 6) de 12 semaines chacun.

La validation se fait par un système de crédits (ECTS, European Credit Transfer System). Chaque semestre, l'étudiant.e doit valider 30 ECTS, et par conséquent 180 ECTS pour la totalité de la licence.

La formation commence, au premier semestre de la première année, avec des enseignements fondamentaux de la discipline (histoire du cinéma ; analyse filmique ; théorie et esthétique du cinéma), lesquels permettent d'accéder à la connaissance des œuvres, des différents auteurs, des périodes, des genres, des écoles et des mouvements artistiques. Ces cours sont accompagnés d'une solide base méthodologique : en L1, initiation à l'écrit universitaire, certificat informatique et bureautique (C2i) ; de L1 à L3, enseignements de langues vivantes.

Chaque semestre offre de plus grandes possibilités de spécialisation (analyse de cinématographies nationales, problématiques esthétiques spécifiques, approfondissement des pratiques d'analyse filmique et des connaissances en théorie du cinéma), ainsi que la possibilité pour l'étudiant.e de renforcer une dimension littéraire en choisissant l'ouverture des disciplines littéraires et artistiques proposées par l'UFR LAC.

L'étude des films réclamant des connaissances multiples, les enseignements libres et ouverts sont des compléments indispensables à la formation principale en cinéma ; ils permettent à l'étudiant.e de s'ouvrir sur des domaines (littérature, histoire, philosophie, musique, sciences sociales, etc.) en rapport étroit avec l'art, la création et la production cinématographiques. Ils ne doivent donc en aucune façon être négligés. Les étudiant.e.s s'y inscrivent dans la limite des capacités d'accueil de chaque groupe.

### Structure générale de la Licence

Les quatre premiers semestres (L1 S1, L1 S2, L2 S3, L2 S4) constituent une initiation aux études cinématographiques et une découverte du travail universitaire. Les semestres 5 et 6 de la troisième année (L3 S5, L3 S6) proposent un approfondissement dans le domaine des études cinématographiques et le choix entre deux « itinéraires ». Au semestre 6, les étudiant.e.s peuvent remplacer les cours de l'itinéraire « métiers » par un stage.

Les enseignements composant la Licence sont organisés sous forme d'unités d'enseignement (UE) semestrielles. Une UE peut se décomposer en éléments constitutifs d'UE (ECUE). À chaque UE ou ECUE correspond un code spécifique à huit caractères.

**UE libre** : cette UE obligatoire est un enseignement choisi par l'étudiant.e parmi les enseignements existants à Université Paris Cité. Il existe une UE libre par semestre en 1<sup>ère</sup> année. Ces enseignements sont l'occasion de découvrir d'autres disciplines, de pratiquer un sport, de s'investir dans un projet associatif dans le cadre de l'université, ou encore d'acquérir un complément de formation préparant au Master dans le cadre des options proposées.

Les semestres sont composés de la façon suivante :

- UE fondamentales (histoire du cinéma, analyse filmique, théorie, histoire et esthétique 1, 2, 3)
- UE de croisements disciplinaires
- UE de méthodologie du travail universitaire (initiation à l'écrit universitaire, projet professionnel)
- UE de spécialisation (économie du cinéma, UE spécifiques des itinéraires de L3)
- Ateliers pratiques de cinéma
- UE libres à choisir parmi les enseignements existants à Université Paris Cité, ou UE « fléchées », à choisir parmi un éventail de cours de l'UFR LAC.

Les cours, d'une durée de trois heures hebdomadaires le plus souvent, associent cours magistral et travaux dirigés : ce sont des CMTD.

**L'assiduité est indispensable et le régime normal de contrôle des connaissances est le contrôle continu.** Au-delà de trois absences injustifiées, un.e étudiant.e inscrit.e en contrôle continu est considéré.e comme défaillant.e et perd la possibilité de valider l'enseignement concerné au titre de la session 1.

### III. INFORMATIONS GÉNÉRALES

#### Inscriptions administratives

L'inscription administrative se déroule en ligne, sur le site : <https://u-paris.fr/linscription-administrative/>  
Pour toute question, consultez les FAQ : <https://u-paris.fr/faq-inscriptions-et-demarches-administratives/> ou contactez le Centre de contact : <https://u-paris.fr/centre-de-contact/>

#### Inscription pédagogique

L'inscription pédagogique est obligatoire. Elle vous permet d'indiquer les enseignements que vous aurez choisi de suivre et le numéro de groupe associé. Elle s'effectuera cette année en ligne pour les L1, L2 et L3.

**> Pour les étudiant.e.s de L1 :**

Les instructions pour les inscriptions pédagogiques seront données lors de la réunion de pré-rentrée début septembre. Les inscriptions dans les UE libres se feront par mail et auprès des composantes des UE choisies.

**> Pour les étudiant.e.s de L2 :** l'inscription pédagogique se fera en ligne. Le lien vous sera communiqué lors de la réunion de pré-rentrée début septembre. Les inscriptions dans les UE libres se feront par mail et auprès des composantes des UE choisies.

**> Pour les étudiant.e.s de L3 :** les inscriptions pédagogiques se feront en ligne. Le lien vous sera communiqué par courrier électronique début septembre. Les inscriptions dans les UE fléchées se feront à l'UFR LAC.

**Attention : les dates et instructions pour ces différentes inscriptions seront données lors des réunions de pré-rentrée, auxquelles il est donc indispensable d'assister.**

#### REUNIONS D'ACCUEIL OBLIGATOIRES POUR LES ETUDIANT.E.S

<p><b>L1 – Lundi 2 septembre 2024 à 14h</b> Halle aux Farines, escalier E, 3<sup>e</sup> étage, Amphi 11E</p>
<p><b>L2 – Lundi 2 septembre 2024 à 10h</b> Halle aux Farines, escalier E, 3<sup>e</sup> étage, Amphi 11<sup>E</sup></p>
<p><b>L3 – Mardi 3 septembre 2024 à 10h</b> Halle aux Farines, escalier E, 3<sup>e</sup> étage, Amphi 11<sup>E</sup></p>

**Début des cours : lundi 16 septembre 2024.**  
**Voir le calendrier en fin de brochure et ses éventuelles modifications signalées par voie d'affichage au sein de la composante.**

## IV. CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

L'arrêté fixant les modalités générales d'inscription et de contrôle des connaissances en licence à Université Paris Cité pour l'année 2024-2025 est consultable sur le site de l'université et affiché à l'UFR LAC.

Règle générale : le contrôle continu est le régime normal des études à Université Paris Cité. Exceptionnellement des dispenses peuvent être obtenues.

### 1) Modalités de contrôle

#### Le contrôle continu - Principes généraux

Le contrôle continu associe pour chaque enseignement :

- des travaux réalisés en cours d'année qui comptent pour un pourcentage de la note globale ;
- un examen terminal qui compte pour un pourcentage de la note globale et consiste en une épreuve écrite.

Les modalités spécifiques à chaque enseignement sont indiquées par les enseignant.e.s responsables au début du semestre concerné.

#### L'examen terminal

Les étudiant.e.s mis.e.s dans l'incapacité de suivre le contrôle continu (salarié.e.s, mères de famille, raisons de santé, étudiant.e.s en cumul, etc.) doivent **demandeur une dispense de contrôle continu dans le mois qui suit le début des enseignements**, sauf événement survenant en cours de scolarité.

Dans ce cas, l'examen a lieu en fin de semestre.

### 2) Les sessions d'examen

L'étudiant.e a droit à deux sessions d'examens. La première session a lieu en décembre et janvier pour les enseignements du premier semestre, en mai pour les enseignements du deuxième semestre. La session de rattrapage ou « seconde chance » qui intègre les épreuves des deux semestres a généralement lieu en juin. En cas d'absence à une épreuve de seconde chance, un 0/20 est attribué pour les épreuves de cinéma. Attention, certains enseignements ne donnent pas lieu à une épreuve de rattrapage.

Voir calendrier de l'UFR LAC pour plus de détails.

### 3) Modalités de validation

#### Unité d'enseignement (UE) - Élément constitutif d'unité d'enseignement (ECUE)

Une UE est définitivement acquise lorsque sa note est égale ou supérieure à 10/20.

Lorsqu'une UE est composée de plusieurs ECUE, la compensation entre les ECUE s'effectue sans note éliminatoire. En cas d'échec à l'UE, les notes d'ECUE supérieures ou égales à 10 sont capitalisées.

**Les enseignements dont les notes sont inférieures à 10 et qui n'ont pas fait l'objet d'une compensation (dans le cadre de la moyenne d'UE ou de semestre) doivent être repassés. Leur note ne peut être utilisée dans le cadre d'une session postérieure (voir encadré ci-après).**

#### Semestre

Chaque semestre de la Licence est validé sur la base de la moyenne coefficientée des UE qui le composent. La validation d'un semestre donne droit à 30 crédits ECTS.

#### Obtention du diplôme intermédiaire de DEUG

Le diplôme intermédiaire de DEUG est obtenu par validation des quatre premiers semestres de la Licence.

La moyenne est calculée sur l'ensemble des 4 premiers semestres de la Licence (pour un.e étudiant.e d'Université Paris Cité) ou uniquement sur les semestres validés à l'université (pour un.e étudiant.e arrivant à Université Paris Cité en cours de Licence).

#### Obtention du diplôme de Licence

Pour obtenir la Licence, l'étudiant.e doit avoir validé les 6 semestres. La moyenne est calculée sur l'ensemble des 6 semestres de Licence (pour un.e étudiant.e d'Université Paris Cité) ou uniquement sur les semestres validés à l'université (pour un.e étudiant.e arrivant à Université Paris Cité en cours de Licence).

#### Dispositif de compensation

Une compensation automatique s'effectue entre les semestres d'une même année (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6). Ceux-ci sont automatiquement compensés si la moyenne des notes (coefficientées) de ces semestres est au moins égale à 10/20.

#### Renonciation

Un.e étudiant.e peut renoncer au bénéfice d'une compensation (entre ECUE ou UE ou semestres) en déposant une demande écrite auprès du service de scolarité de sa composante dans les 48h après l'affichage des notes. Dans ce cas, toutes les notes inférieures à 10/20 des UE ou ECUE non validés seront à repasser.

#### **4) Jurys et publication des résultats**

Un jury est constitué par année d'étude. Il se réunit à la fin de chaque semestre et après chaque session. Il peut décider, de manière souveraine, d'ajuster certains résultats (déséquilibres excessifs entre groupes d'une même UE par exemple).

Les résultats dans leur ensemble sont consultables sur l'application "MonDossierWeb" **accessible avec votre login et mot de passe ENT sur : <https://mondossierweb.app.u-paris.fr>** (ils ne sont définitifs qu'après délibération du jury). **Les étudiant.e.s doivent obligatoirement vérifier leurs résultats** et se montrer vigilant.e.s et réactifs/ves lors de la publication des résultats, de façon en particulier à ne pas manquer la session de rattrapage (« seconde chance »). **Toute contestation doit être formulée par écrit dans un délai de 2 mois.**

#### **5) Règles de progression et réinscription**

**Tout.e étudiant.e peut s'inscrire au semestre suivant s'il ne lui manque qu'un semestre de l'année précédente (statut AJAC : ajourné mais autorisé à continuer). Le passage en L3 est impossible si des enseignements de L1 restent non validés.**

L'arrêté 2016 des MCC stipule que **le nombre d'inscriptions administratives est limité à cinq** (alignement sur le nombre d'années de bourses) **dans la même mention de Licence** (plus deux inscriptions supplémentaires à titre dérogatoire). Au maximum, **deux redoublements sont possibles dans deux années distinctes :**

- pour la L1 : un redoublement de droit ;
- pour la L2 : un redoublement de droit ;
- pour la L3 : un redoublement de droit s'il n'y a pas eu déjà deux redoublements antérieurement.

Les étudiant.e.s qui ont interrompu leurs études depuis plus de deux ans bénéficient de nouveau du droit aux inscriptions annuelles tel qu'il est prévu ci-dessus. Ils.elles appartiennent alors au régime de reprise d'études et sont inscrit.e.s en formation continue.

#### **RAPPEL À L'ATTENTION DES ÉTUDIANT.E.S – TRÈS IMPORTANT**

L'absence de résultats à une seule UE (y compris langue, informatique, UE libre), voire à un seul ECUE, entraîne automatiquement le non-calcul de la moyenne du semestre et bloque de fait toute possibilité d'obtention du semestre en question, donc de l'année et le cas échéant du diplôme en cours. Ces cas résultent très majoritairement du fait que l'étudiant.e ne s'est pas présenté.e à un ou plusieurs examens ou à une épreuve sur table en cours de semestre ; ils constituent la principale cause d'échec ou de retard dans les études. Compte tenu de l'impossibilité de s'inscrire au niveau supérieur lorsque manque plus d'un semestre, il est indispensable de se présenter à tous les examens correspondant aux UE dans lesquelles vous êtes inscrits, quel que soit votre degré de préparation.

**Si vous n'avez pas validé un semestre en première session et que ce semestre n'est pas compensé, vous devez impérativement passer en seconde session (session de rattrapage dite « seconde chance ») tous les examens correspondant aux UE ou ECUE dans lesquels vous n'avez pas obtenu la moyenne. Aucune note de première session inférieure à 10 ne peut être prise en considération pour la seconde session.** Aucune dérogation n'est envisageable concernant le non-calcul en cas d'absence de résultats.

Plus généralement, **les étudiant.e.s ont l'obligation de consulter très régulièrement leur messagerie électronique universitaire (@etu.u-paris.fr), ainsi que le site de l'UFR LAC par l'intermédiaire desquels sont transmises certaines informations administratives ou pédagogiques d'une extrême importance.**

## **6) Réorientation**

À l'issue du 1<sup>er</sup> semestre, l'étudiant.e a la possibilité de se réorienter vers une autre Licence. Le choix de l'UE libre pourra être pris en considération au moment de l'inscription pédagogique pour intégrer une autre licence.

La réorientation fait l'objet d'une candidature examinée par une commission pédagogique. Elle est subordonnée aux capacités d'accueil de la formation demandée. À Université Paris Cité, dans le domaine de la formation « Arts, Lettres, Langues », il existe les Licences suivantes (hors bilicences) : Arts du spectacle, Lettres, Géographie, Histoire, Langues étrangères appliquées (LEA), LLCER (Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales) Anglais, LLCER Chinois, LLCER Coréen, LLCER Japonais, LLCER Vietnamien.

## V. ANNÉE DE CÉSURE

Cette nouvelle disposition permet aux étudiant.e.s qui le souhaitent de suspendre leurs études pendant un semestre ou une année universitaire pour réaliser un projet. Durant cette période, ils.elles conservent leur statut d'étudiant et peuvent réintégrer leur formation à la fin de cette coupure.

La césure peut prendre des formes diverses en France ou à l'étranger : une autre formation, de l'entrepreneuriat, un emploi, un engagement de service civique, un engagement associatif, du bénévolat, du volontariat international en entreprise, un voyage linguistique ou humanitaire, un projet personnel, etc.

Ainsi, la période de césure permet à l'étudiant

- de mûrir un projet personnel et professionnel à travers une expérience en France ou à l'étranger,
- de développer des compétences,
- d'enrichir son CV,
- de créer son réseau professionnel.

Pour toute question concernant cette démarche, vous devez prendre contact avec votre enseignant responsable d'année.

Les informations et les modalités de candidatures, le calendrier et la procédure de dépôt des dossiers sont sur le site internet d'Université Paris Cité : <https://u-paris.fr/cesure/>

## VI. ÉCHANGES ENTRE ÉTUDIANT.E.S ET ENSEIGNANT.E.S

Des représentant.e.s étudiant.e.s sont élu.e.s en début d'année universitaire et pour chaque niveau d'étude (L1, L2, L3) afin de faciliter le dialogue avec les enseignant.e.s. Ils.elles sont invité.e.s à recueillir les impressions de leurs camarades tout au long de l'année et rencontrent à la fin de chaque semestre les représentant.e.s de l'équipe enseignante pour leur transmettre une synthèse des questions et suggestions de la promotion concernant le déroulement général du cursus. Le rôle d'intermédiaires de ces représentant.e.s ne modifie nullement le fonctionnement normal de chaque enseignement : c'est d'abord le dialogue direct et de vive voix entre étudiant.e.s et enseignant.e.s dans le cadre de leurs cours respectifs qui permet d'assurer, semaine après semaine, la fluidité des échanges pédagogiques et la compréhension des attentes mutuelles. Il revient ainsi aux étudiant.e.s de s'assurer suffisamment tôt dans le cours du semestre de l'utilisation que l'enseignant.e souhaite faire ou ne pas faire de la plate-forme Moodle en accompagnement de ses cours, ou encore du programme exact des devoirs et évaluations. En cas de difficulté ne pouvant être résolue avec l'enseignant.e concerné.e, l'étudiant.e peut s'adresser au secrétariat pédagogique ou encore au directeur ou à la directrice des études (également appelé.e responsable pédagogique) de son année (voir p. 2). Depuis 2020-2021, en raison de la situation sanitaire, de nouvelles modalités d'échange à distance (visioconférences via Zoom) ont été proposées aux étudiant.e.s. Ces modalités pourront être reconduites ponctuellement, en fonction des besoins, en 2024-2025.

NB : des séances de consultation des copies d'examen de session 1 sont généralement organisées en fin de semestre afin de permettre aux étudiant.e.s de comprendre leurs notes et de discuter avec leurs correcteurs/trices et ainsi de préparer au mieux une épreuve éventuelle de session 2.

Équipe pédagogique en 2024-2025 (hors Ateliers)

- BAGNALL Molly, maîtresse de langue
- BERTHOMIEU Pierre, MCF
- BLANCHOT Louis, chargé de cours
- BOUGEROL Dominique, MCF (Sorbonne Nouvelle)
- CHARLES Valentine, chargée de cours
- DELON Gaspard, MCF
- DÉNOUETTE Adrien, chargé de cours
- DUBOIS Jérémie, chargé de cours
- DUFOUR Éric, PR
- FRAPPAT Marie, MCF
- FROMONT Garance, ATER
- GROSSI Alice, monitrice
- HABACHE Hala, monitrice
- HAMEL Erika, chargée de cours
- JARDONNET Evelyne, chargée de cours
- KOBRYN Olga, MCF
- LAUVIN Rémi, chargé de cours
- LESCHI Lorenzo, moniteur
- LÉTÉ Anne, MCF
- LIS Mathieu, chargé de cours
- MOMMERANSY Iris, monitrice
- MONASSA Tatian, MCF
- MOREL Guillaume, chargé de cours
- OHANA Sarah, chargée de cours
- PUCHENKINA Nataliya, chargée de cours
- RAUFASTE Élie, moniteur
- RESCIGNO Anthony, MCF
- SAUVAGE Barnabé, chargé de cours
- TALBOT Armelle, MCF Lettres
- TOULZA Pierre-Olivier, PR
- ZÉAU Caroline, MCF

## VII. ATELIERS CINÉMA

### **Enseignant.e.s responsables :**

Olga Kobryn : Ateliers L1 & L2

Anthony Rescigno : Ateliers L3

### **Responsable :** Catherine Ermakoff

01 57 27 63 66 / catherine.ermakoff@u-paris.fr

### **Coordinateur technique :** Franck Moulin

01 57 27 63 65 / <https://lac.u-paris.fr/ateliers-cinema>

### **Le dispositif des Ateliers Cinéma**

Les Ateliers Cinéma de l'Université Paris Cité ont pour objectif de rapprocher les étudiant.e.s en études cinématographiques des pratiques de la création cinématographique contemporaine.

Ils offrent aux étudiant.e.s les moyens de s'initier aux techniques de l'image, du son et du montage, et d'expérimenter la réalisation à travers différentes approches esthétiques.

Une quinzaine de professionnel.les – réalisateurs et réalisatrices, ingénieur.e.s du son, chef.fes opérateurs.trices et monteurs ou monteuses – interviennent chaque année pour transmettre leurs expériences et savoir-faire aux étudiant.e.s. Les moyens mis en œuvre permettent de pratiquer une pédagogie d'atelier concrète, réaliste et ouverte sur le cinéma tel qu'il se fabrique aujourd'hui.

### **L'organisation pédagogique et pratique**

Un atelier exige de la part de l'étudiant.e **un engagement personnel et une implication active dans le travail du groupe**. Les groupes de chaque atelier sont composés de 15 à 20 étudiant.e.s.

**Il est à noter que certains ateliers se déroulent les samedis, durant les semaines de lecture, et les vacances scolaires**, de façon à éviter des chevauchements trop importants avec les cours théoriques.

En raison de la concentration du travail dans le temps, **la présence active à l'atelier est indispensable à sa validation** : un seul jour d'absence injustifiée mène souvent à l'échec complet de l'UE, car une partie essentielle du travail n'a pu être suivie.

Les ateliers L1 et les ateliers L2 du 1er semestre sont organisés sur une période courte (plusieurs jours consécutifs). Les ateliers L2 du 2nd semestre se composent de plusieurs séances réparties sur plusieurs semaines.

Chaque étudiant.e est **dispensé.e ponctuellement et exceptionnellement des autres cours pendant la période de l'atelier dans lequel il est inscrit.e**. Il.elle est ainsi **autorisé.e à manquer 1 fois ses cours** pour mener à bien son travail d'atelier. Il.elle doit donc se préoccuper personnellement de récupérer les cours manqués auprès de ses camarades. **Le travail en atelier ne peut justifier aucune autre dispense.**

**Aucune session de rattrapage n'est envisageable pour les Ateliers**, dans la mesure où il s'agit d'un travail ponctuel de groupe soumis à des contraintes techniques.

**Les étudiant.e.s de L1** ont à choisir **1 atelier sur l'année, soit au S1, soit au S2.**

**Les étudiant.e.s de L2, 2 ateliers : 1 atelier au S3 et 1 atelier au S4.**

**Les étudiant.e.s de L3** ayant choisi l'itinéraire « **Pratique du cinéma** » ont, pour leur part, à choisir **1 des 2 ateliers Réalisation : L3/1 ou L3/2**. Chacun de ces ateliers se déroule **sur les deux semestres**.

### **Inscriptions Ateliers Licence**

**Pour valider votre inscription aux Ateliers Cinéma de Licence, vous devez impérativement effectuer une inscription spécifique « Ateliers » en supplément de votre inscription pédagogique en études cinématographiques.**

**Le formulaire d'inscription en ligne pour les Ateliers sera ouvert entre le mardi 3 septembre à 14h et le dimanche 8 septembre à minuit. RDV sur la page Inscriptions et organisation du site des Ateliers Cinéma :** <https://u-paris.fr/lac/inscriptions-et-organisation/>

Il vous faudra ensuite, **pour finaliser votre inscription, apporter au bureau des Ateliers Cinéma (793C, 7<sup>ème</sup> étage bâtiment des Grands Moulins) une photo d'identité, avant le jeudi 15 septembre.**

**Les réunions de rentrée des Ateliers Cinéma se dérouleront durant les réunions de rentrée de chaque niveau :**

**L1 : le lundi 2 septembre à 14h en amphi 11E**

**L2 : le lundi 2 septembre à 10h en amphi 11E**

**L3 : le mardi 3 septembre à 10h en amphi 11E**

Ces réunions sont importantes, ne les manquez pas : un ensemble d'informations générales et pratiques très utiles y sera abordé.

### **Étudiant.e.s réorienté.e.s en études cinématographiques**

L'inscription aux Ateliers en début d'année est ***strictement réservée aux étudiant.e.s en études cinématographiques.***

En L1 notamment, les étudiant.e.s d'autres disciplines, ayant l'intention de demander une réorientation, ne doivent pas s'inscrire à titre prévisionnel. **Il n'est pas possible de réserver des places pour les réorienté.e.s en études cinématographiques.**

**Les étudiant.e.s réorienté.e.s de L1 pourront a priori s'inscrire pour suivre l'un des trois ateliers L1 du S2 :** ils.elles doivent, pour ce faire, se présenter au bureau des Ateliers Cinéma dès qu'ils.elles ont effectué leur inscription pédagogique en études cinématographiques.

**1<sup>ère</sup> ANNÉE**

<b>Semestre 1</b>	<b>Heures 192-260</b>	<b>Coef. 10</b>	<b>Crédits 30</b>
AS11U010 – HISTOIRE 1 AS11Y010 – Histoire générale du cinéma	36	2	5
AS11U020 – ANALYSE 1 AS11Y020 – Pratiques et méthodes de l'analyse filmique	36	2	5
AS11U030 – THEORIE 1 AS11Y030 – Lecture de textes théoriques	36	2	5
AS11U040 – METHODOLOGIE LT21Y030 – Initiation à l'écrit universitaire - Techniques d'expression 1	36	1	5
AS11U050 – ATELIERS CINÉMA 1 AS11E050 – Initiation à la réalisation	56 (S1+S2)	1	4
AS11C060 – UE LIBRE	24/36	1	3
AS11C070 – Informatique OBI	24	1	3
<b>Semestre 2</b>	<b>Heures 192-260</b>	<b>Coef. 11</b>	<b>Crédits 30</b>
AS12U010 – HISTOIRE 2 AS12Y010 – Histoire d'une période du cinéma Le cinéma classique hollywoodien / Nouvelles Vagues	36	2	5
AS12U020 – HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 1 AS12Y020 – Le documentaire	36	2	5
AS12U030 – ANALYSE 2 AS12Y030 – Analyse filmique sur un corpus limité Femme fatale / Billy Wilder / Le film policier	36	2	5
AS12U040 – CROISEMENTS DISCIPLINAIRES 1 AS12Y040 – Croisements disciplinaires « Arts, lettres » Le cadre et l'espace : de la peinture au cinéma / Le surréalisme entre littérature et cinéma	36	2	5
AS12U050 – ATELIERS CINÉMA 1 AS12E050 – Initiation à la réalisation	56 (S1+S2)	1	4
AS12C060 – UE LIBRE	24/36	1	3
AS12C100 – LANGUE 1 (CRL)	24	1	3
<b>ATTENTION</b>			
Les horaires sont à consulter à l'UFR LAC ou sur le site <a href="https://u-paris.fr/lac/etudiants-lac/">https://u-paris.fr/lac/etudiants-lac/</a> Les étudiant.e.s doivent constituer leur emploi du temps (choix des groupes) lors des inscriptions pédagogiques. Des informations supplémentaires seront communiquées lors de la réunion d'information.			

## L1 – SEMESTRE 1

### AS11U010 – HISTOIRE 1

#### AS11Y010 - Histoire générale du cinéma

Enseignante : **Marie FRAPPAT** – Vendredi 9h-12h

Ce cours proposera un large panorama de l'histoire du cinéma depuis ses débuts jusqu'à nos jours. Privilégiant une approche globale conciliant histoire, esthétique et économie, il aura pour objectif principal de fournir aux étudiant.e.s un socle de connaissances leur permettant par la suite de se repérer aisément dans ce domaine. Si, dans cette optique, l'approche chronologique sera privilégiée, ce cours soulèvera aussi des réflexions d'ordre méthodologique, historiographique et épistémologique autour des questions de ruptures et de continuités (cinéma muet, cinéma sonore, cinéma classique, cinéma moderne...), de la notion de cinématographie nationale, des liens avec le politique et des rapports entre cinéma et histoire.

#### Bibliographie indicative

BARNIER Martin, JULLIER Laurent, *Une brève histoire du cinéma (1895-2020)*, Pluriel, 2021.

BORDWELL David, THOMPSON Kristin, *L'Art du film : une introduction*, De Boeck, 2009.

LAGNY Michèle, *De l'histoire du cinéma : méthode historique et histoire du cinéma*, Armand Colin, 1992.

#### Modalités d'évaluation

Un examen de fin de semestre

### AS11U020 – ANALYSE 1

#### AS11Y020 - Pratiques et méthodes de l'analyse filmique

Cours ouvert aux « Lettres et arts ».

Enseignantes : Gr.1 : **Alice GROSSI** – Lundi 9h-12h / Gr.2 : **Anne LÉTÉ** – Lundi 15h30-18h30 / Gr.3 : **Anne LÉTÉ** - Mardi 15h-18h / Gr. 4 : **Anne LÉTÉ** – Mercredi 15h30-18h30

L'expression filmique est complexe et multiple : matière visuelle (plastique, graphique, lumineuse) et sonore (verbale, musicale), agencements narratifs, effets rythmiques du montage, emprunts, citations, effets de sens liés à la situation des films dans une œuvre, dans un genre, dans l'histoire, monde fictionnel construit par la diégèse, etc. Cette richesse même explique qu'il n'y ait pas de méthode universelle pour analyser les films : il s'agit plutôt d'apprendre à exercer sa sensibilité sur des objets singuliers. Pour cela – et c'est ce que vise ce cours – il faut cependant une démarche raisonnée : apprendre à repérer, arpenter et baliser très précisément un terrain (quel qu'il soit, du petit fragment jusqu'au regroupement de plusieurs films) ; acquérir des notions techniques, esthétiques, historiques ; construire un propos personnel et maîtrisé sur le plan de l'écriture, qui ne se confine pas à la description du film ; prendre le risque de l'interprétation en s'appuyant sur une observation précise et active, nourrie de références au cinéma lui-même mais aussi aux autres arts, à la littérature, à l'histoire, et à toutes les disciplines qui peuvent enrichir le mouvement de l'analyse.

#### Bibliographie indicative

AUMONT Jacques et MARIE Michel, *L'Analyse des films*, Nathan, 1988.

BORDWELL David et THOMPSON Kristin, *L'Art du film : une introduction*, De Boeck, 2009 (à consulter en bibliothèque).

JULLIER Laurent, *L'Analyse de séquences*, Nathan, 2002.

Il existe des collections de livres consacrés à des analyses de films ; on peut recommander particulièrement les collections « Long métrage » de l'éditeur Yellow Now (Crisnée, Belgique) et « Synopsis » (Nathan). Ces collections ne sont plus publiées, mais les volumes existants peuvent être consultés en bibliothèque. On peut également consulter à la BIFI les dossiers pédagogiques consacrés à des films (Ecole, Collège, Lycéens et apprentis au cinéma), souvent riches en analyses de séquences.

**Modalités d'évaluation**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).  
Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

**AS11U030 – THÉORIE 1****AS11Y030 - Lecture de textes théoriques**

Enseignant.e.s : Gr.1 : **Olga KOBRYN** – Mardi 9h-12h / Gr.2 : **Élie RAUFASTE** et **Barnabé SAUVAGE** – Vendredi 15h30-18h30

Qu'est-ce qu'une théorie du cinéma ? Quel rapport la théorie entretient-elle avec les films ? Comment l'écriture théorique de chercheurs, de critiques ou de cinéastes dialogue-t-elle avec l'acte de création et l'expérience du spectateur ? À travers la lecture approfondie de textes issus de différents courants (esthétique, sémiologie, narratologie, psychanalyse, socio-anthropologie, études culturelles et de genre), il s'agira de comprendre la façon dont l'inventivité théorique accompagne les développements du cinéma comme art et comme fait culturel. Nous verrons que la théorie n'est pas un lieu où s'établissent des vérités figées sur le cinéma mais plutôt un espace pluriel d'où les auteurs réinterrogent sans cesse les enjeux esthétiques, sociaux et politiques des films.

Tout en les mettant en perspective historique, nous confronterons les textes autour de notions telles que le médium, le montage, l'auteur, la modernité, le réalisme, le spectateur ou les relations entre fiction et documentaire. Cette lecture croisée sera réfléchiée par l'analyse de films classiques et contemporains de genres variés. L'objectif du cours est de se familiariser avec la multiplicité des approches théoriques du cinéma, en apprenant à lire les textes de manière critique et stimulante.

**Bibliographie indicative**

AUMONT Jacques, *Les Théories des cinéastes*, Armand Colin, 2011.

CASETTI Francesco, *Les Théories du cinéma depuis 1945*, Armand Colin, 2005.

Collectif, *Théories du cinéma*, Cahiers du cinéma, 2001.

**Modalités d'évaluation**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).  
Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

**AS11U040 – MÉTHODOLOGIE****LT21Y030 - Initiation à l'écrit universitaire - Techniques d'expression 1**

Choisir un groupe dans l'emploi du temps de la Licence « Lettres LSH ».

Enseignant responsable : **Vincent BERTHELIER**

**1) Méthodologie du travail universitaire**

Le but de cet enseignement est d'apporter aux étudiant.e.s l'aide dont ils.elles ont besoin dans la préparation et la réalisation de leurs travaux écrits et oraux (insertion des références et des citations, rédaction d'un paragraphe, résumé de textes, grammaire pour l'orthographe, etc.).

**2) Atelier de rédaction**

Il s'agit de s'entraîner aux techniques de l'écrit, notamment à l'élaboration de textes à visée argumentative. Les compétences rédactionnelles requises sont linguistiques (correction de la langue, orthographe, syntaxe, ponctuation...), stylistiques (effacement des marques de subjectivité, élimination des répétitions, rédaction de phrases courtes...), logiques (construction d'un raisonnement, présentation des arguments et des exemples...).

Les textes-supports se répartiront entre textes littéraires et textes critiques ou théoriques, sur les sujets suivants :

1. les définitions du récit (la narrativité) ; 2. la métaphore en poésie ; 3. l'enchaînement dialogal dans le texte de théâtre.

**ATTENTION : l'inscription en ligne (IPweb) est obligatoire. Choix des groupes : veuillez vous reporter à l'affichage « horaires Lettres » à l'UFR LAC.**

**Modalités d'évaluation**

Contrôle continu : la note finale est composée de la moyenne d'au moins trois exercices écrits  
Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

**AS11U050 - ATELIERS CINÉMA 1****AS11E050 - Initiation à la réalisation**

Enseignante responsable : **Olga KOBRYN**

**Intervenant.e.s** : Juliana Brousse, Anouk Guerbert, Cécile Martinaud et Franck Moulin

**Vous pouvez effectuer cet atelier au 1<sup>er</sup> ou au 2<sup>nd</sup> semestre. Il s'agit de choisir 1 session de l'atelier, parmi les 5 sessions réparties sur l'année : 2 au 1<sup>er</sup> semestre (L1/1 ou L1/2), 3 au 2<sup>nd</sup> semestre (L1/3 ou L1/4 ou L1/5).**

Cet atelier constitue une première approche de la pratique de la réalisation. Il vise à initier les étudiant.e.s aux techniques de base de la prise de vue, de la prise de son et de la mise en scène.

Encadré.e.s par un trio d'intervenant.e.s professionnel.le.s., les étudiant.e.s travailleront à partir d'une situation très simple dont on leur fournira le synopsis lors de la 1<sup>ère</sup> séance. Cette situation sera tournée à l'extérieur, dans un lieu proche de l'université, les 2 ou 3 personnages qu'elle met en jeu seront interprétés par les étudiants.es. Ils.elles se répartiront en demi-groupes en fonction de la situation choisie, puis devront définir leurs choix de mise en scène et établir un premier découpage.

Durant la première journée de leur atelier, les étudiant.e.s s'initieront à la pratique de la prise de vue et de la prise de son.

Les deux journées suivantes, chaque groupe exposera aux intervenant.e.s Image et Son ses choix concernant la mise en scène et le découpage de la situation choisie. Chaque groupe tournera ensuite, à titre d'essai, quelques-uns des plans de sa séquence, puis en effectuera un montage rapide, qu'ils.elles visionneront avec leurs intervenant.e.s, en vue d'améliorer leurs choix de réalisation pour leur tournage le vendredi suivant.

Ils.elles disposeront d'une journée pour tourner leur séquence, encadré.e.s par leurs intervenant.e.s Image et Son. Puis de 2 jours pour effectuer le montage de celle-ci, sous la direction de l'intervenante Montage, ils.elles se répartiront, pour ce faire, en duos ou trios.

L'ensemble des étudiant.e.s des Ateliers L1 de chaque semestre découvriront les séquences montées par chaque équipe durant une dernière séance de visionnage collectif.

**Pour la présentation détaillée et le calendrier des 5 sessions de l'Atelier L1, reportez-vous à la brochure ou à la page dédiée du site des Ateliers Cinéma : <https://u-paris.fr/lac/ateliers-l1/>**

**Modalités d'évaluation**

Une seule note correspondant au travail pratique d'atelier.  
Pas de dispense de contrôle continu. Pas de session de rattrapage.

**AS11C060 – UE LIBRE 1**

Cette UE est obligatoire, choisie dans des listes proposées par l'ensemble des UFR et départements de l'université.

Enseignement à choisir uniquement dans la liste des cours proposés au titre de l'UE libre, dans la limite des capacités d'accueil. Le spectre des disciplines accessibles est très large : Histoire, Sociologie, Arts, Géographie, Économie/droit, Lettres, Linguistique, Humanités. Voir également les enseignements proposés par le DVE (UE de sport, engagement étudiant, etc.).

Modalités d'évaluation disponibles auprès du secrétariat pédagogique de l'UFR du cours choisi.

**OUTILS BUREAUTIQUE ET INTERNET (OBI)**

**Responsables pédagogiques** : Aurélie Perrier et Thierry Stoehr.

Résumé du programme :

Les étudiant.e.s de première année de licence (L1) suivent l'UE OBI « Outils pour la Bureautique et Internet » qui est une formation pour l'utilisation de traitement de texte, tableur, espace de stockage, moteur de recherche, présentation assistée par ordinateur (PréAO)... L'enseignement se déroule sur la totalité du semestre avec une alternance : cours en ligne, environ une semaine sur deux et TP (2h) en salle l'autre semaine. Chaque cours en ligne comporte des documents vidéo et textes, suivis de QCM.

L'enseignement est composé de trois grandes parties : (1) utilisation du traitement de texte, (2) utilisation du tableur, (3) initiation à la PréAO appliquée à la présentation d'un travail personnel de recherche sur un thème imposé.

Les modalités de contrôle des connaissances de la première session comportent une note sur les QCM (20%), un examen sur le traitement de texte (30%), une évaluation sur un travail personnel donnant lieu à une PréAO (25%) et un examen de tableur (25%). Les épreuves de « traitement de texte » et « tableur » ont lieu le même jour. La seconde session est composée de trois épreuves intégrées : traitement de texte, tableur et QCM.

Que ce soit pour la première ou la seconde session, les étudiant.e.s doivent s'inscrire dans les groupes d'examen proposés dans le cours OBI spécifique sur Moodle.

La situation des étudiant.e.s salarié.e.s, sportifs/ves de haut niveau, en double licence ou suivi.e.s par le relais handicap peut être prise en compte pour le déroulement des cours et des examens.

ECTS	Volume horaire			MCC 1ère session			MCC 2ème session		
	Cours	TD	TP	TP%	CC%	CT%	TP%	CC%	CT%
3	12h distanciel		12h présentiel	-	100	-	-	-	100

## L1 – SEMESTRE 2

### AS12U010 - HISTOIRE 2

#### **AS12Y010 - Histoire d'une période du cinéma**

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignant : **Pierre BERTHOMIEU** – Vendredi 12h15-15h15

Groupe également ouvert aux étudiant.e.s non-spécialistes au titre de l'UE libre (nombre de places limité).

#### **Le cinéma classique hollywoodien**

Il s'agit là de l'âge d'or du cinéma américain, produit des studios d'Hollywood des années 1920 aux années 1950. Cette vaste production de centaines de films sur plus de trois décennies a légué au xx<sup>e</sup> siècle son corpus filmique central, source de mythes (Greta Garbo, Marlene Dietrich, Humphrey Bogart, John Wayne, Marilyn Monroe, King Kong, Mickey Mouse...) et de genres fondateurs (western, film noir, mélodrame, film musical, comédie romantique...). Le cours constitue une introduction à l'esthétique classique hollywoodienne (récit, image, musique, styles), au système des studios (MGM, Paramount, Warner Bros....), et des stars, et à la riche complexité des représentations fictionnelles sous le Code de censure.

#### **Bibliographie indicative**

BERTHOMIEU Pierre, *Hollywood classique, Le Temps des géants*, Rouge Profond, 2009.

BOURGET Jean-Loup, *Hollywood, la norme et la marge*, Nathan, 1998.

Gr. 2, enseignantes (cours partagé) : **Garance FROMONT** et **Iris MOMMERANSY** – Jeudi 9h-12h

#### **Nouvelle(s) Vague(s) : France et Tchécoslovaquie, années 1960**

Les années 1960 forment une période charnière pour de nombreuses cinématographies dans le monde. En France, la génération de jeunes critiques des *Cahiers du cinéma* (incluant par exemple Truffaut, Rivette et Godard) entend moderniser la production cinématographique. Le mouvement, par la promotion de méthodes et de thèmes nouveaux, s'inscrit dans la France des années 1960 : France de la décolonisation, de la Guerre froide, de la libération sexuelle et surtout une France animée par une jeunesse revendicatrice et influente.

De l'autre côté du rideau de fer, dans la République socialiste tchécoslovaque, à Prague, des cinéastes profitent d'un assouplissement idéologique, mais aussi d'avancées sociales et économiques, pour produire des œuvres audacieuses, d'un point de vue esthétique autant que politique. Cet ensemble de films sera par la suite surnommé « Nouvelle Vague tchécoslovaque » en référence à sa parente française.

En mêlant histoire, théorie et analyse filmique, ce cours propose d'étudier de manière croisée la Nouvelle Vague française et la Nouvelle Vague tchécoslovaque afin de retracer les conditions d'émergence de ces mouvements artistiques, tout en interrogeant les éventuelles limites de leur délimitation et de leur définition.

#### **Bibliographie indicative**

LIEHM Antonín, *Trois générations : entretiens sur le phénomène culturel tchécoslovaque*, Gallimard, 1970.

ZAORALOVA Eva (dir.), *Le Cinéma tchèque et slovaque*, Paris, Centre Pompidou, 1996.

MARIE Michel, *La Nouvelle Vague, une école artistique*, 4<sup>e</sup> édition, Armand Colin, 2017.

DE BAECQUE Antoine, *La Nouvelle Vague. Portrait d'une jeunesse*, Flammarion, « Champs arts », 2019.

#### **Modalités d'évaluation de l'UE**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

### AS12U020 - HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 1

#### **AS12Y020 - Le documentaire**

Enseignante : **Caroline ZÉAU** – Lundi 12h15-15h15

Ce cours propose de questionner la notion de documentaire au cinéma en examinant l'histoire des formes, des pratiques et des discours qu'elle recouvre. Nous chercherons ainsi à identifier les spécificités et les transformations du cinéma documentaire depuis les premiers temps du cinéma jusqu'à l'heure où s'opère un élargissement radical de sa vocation et de ses formes. Nous évoquerons les pionniers du documentaire d'auteur (Robert Flaherty, Dziga Vertov, Joris Ivens), l'école du documentaire britannique (John Grierson), les différentes tendances du cinéma direct (Jean Rouch, Pierre Perrault, Richard Leacock...), l'essai cinématographique (Chris Marker, Johan van der Keuken) et les grands auteurs contemporains (Raymond Depardon, Alain Cavalier, Claire Simon, Wang Bing, Rithy Panh, Fred Wiseman, Gianfranco Rosi...). Ce faisant, nous regarderons par quels moyens ces cinéastes se proposent de saisir la complexité du monde.

### **Bibliographie indicative**

COLLEYN Jean-Paul, *Le Regard documentaire*, Éditions du Centre Georges Pompidou, Paris, 1993.

COMOLLI Jean-Louis, *Corps et cadre*, Éditions Verdier, Lagrasse, 2012.

COMOLLI Jean-Louis, *Voir et Pouvoir. L'innocence perdue : cinéma, télévision, fiction, documentaire*, Éditions Verdier, Lagrasse, 2004.

DELEUZE Gilles, *L'Image-Temps*, Éditions de Minuit, Paris, 1985.

GAUTHIER Guy, *Le Documentaire, un autre cinéma*, Éditions Nathan, Paris, 1995.

NINEY François, *L'Épreuve du réel à l'écran. Essai sur le principe de réalité documentaire*, Éditions De Boeck Université, Bruxelles, 2000.

ZÉAU Caroline, *Le Cinéma direct, un art de la mise en scène, L'Âge d'homme*, Lausanne, 2020.

### **Modalités d'évaluation**

Un examen en fin de semestre.

## **AS12U030 - ANALYSE 2**

### **AS12Y030 - Analyse filmique sur un corpus limité**

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

---

Gr. 1, enseignants (cours partagé) : **Rémi LAUVIN** et **Lorenzo LESCHI** – Lundi 15h30-18h30

---

### **Les films de Billy Wilder**

Ce cours porte sur les films de Billy Wilder, réalisateur et scénariste emblématique du cinéma classique hollywoodien. Les œuvres les plus reconnues de Wilder suggèrent un talent varié pour la comédie (*Certains l'aiment chaud*, 1959), la romance (*Ariane*, 1959), le film noir (*Assurance sur la mort*, 1944) ou la chronique douce-amère de la fin des premières gloires hollywoodiennes (*Boulevard du crépuscule*, 1950). L'analyse de certaines séquences emblématiques mais aussi d'œuvres moins renommées, ainsi que d'éléments de la vie de Wilder et de son travail de scénariste pour d'autres réalisateurs, permettra d'identifier certains principes propres à l'écriture du cinéaste.

---

Gr. 2, enseignantes (cours partagé) : **Alice GROSSI** et **Erika HAMEL** – Mercredi 15h30-18h30

---

### **Femme fatale : représentations et mises en scène d'un archétype ambigu**

Ce cours propose de s'intéresser à un archétype célèbre du cinéma : la femme fatale. Figure ambiguë, entre attraction et transgression, elle est remarquable par sa féminité excessive, mise en valeur au travers d'une mise en scène spectaculaire et sexualisant le corps féminin. Elle s'impose également comme une figure d'attraction majeure par les choix de castings, cet archétype ayant été interprété par de nombreuses actrices célèbres. La femme fatale est également remarquable en tant que figure persistante : des années 1940 à nos jours, elle a traversé les époques, les genres cinématographiques, les frontières. Au travers d'analyses à la fois genrées, mais aussi génériques et esthétiques, nous explorerons la multiplicité des représentations de la femme fatale au cinéma.

### **Bibliographie indicative**

DOANE Mary Ann, *Femmes fatales: feminism, film theory, psychoanalysis*, New York, Routledge, 1991.

LETORT Delphine, « Femme fatale/femme assassine dans le film noir : dévier le stéréotype », Cycnos, 2006.

LETORT Delphine, *Du film noir au néo-noir : Mythes et stéréotypes de l'Amérique, 1941-2008*, Paris, L'Harmattan, 2010.

### **Le film policier : un cinéma d'enquête**

Le cours propose d'aborder l'étude du cinéma policier dans une double approche générique et esthétique. D'une part, nous procéderons à l'analyse des caractères définitoires et codes du film d'enquête dans ses liens avec le film noir : genèse et évolution du concept, influences littéraires, concomitances et croisements dans les cinémas européens et asiatiques. Ce faisant, nous intégrerons à notre réflexion la question de la valeur générique même du concept de « film noir ». D'autre part, nous verrons comment les investigations conduites par les personnages rencontrent l'enquête optique-esthétique du spectateur durant la projection. Nous aborderons ainsi une série de questions portant sur le statut des images (illusion, séduction, vérité, etc.) et sur les différentes modalités du regard (perception, imagination, souvenir, etc.) mobilisées par le cinéma policier.

### **Bibliographie indicative**

ESQUENAZI Jean-Pierre, *Le Film noir : Histoire et significations d'un genre populaire subversif*, Paris, CNRS, 2012.  
PILLARD Thomas, *Le Film noir français face aux bouleversements de la France d'après-guerre (1946-1960)*, Joseph K., 2014.  
SAPIERE Dominique et MENEGALDO Gilles, *Les Récits policiers au cinéma*, Poitiers, La Licorne, 1999.

### **Modalités d'évaluation de l'UE**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).  
Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

## **AS12U040 -CROISEMENTS DISCIPLINAIRES 1**

### **AS12Y040 - Croisements disciplinaires « arts, lettres »**

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

---

Gr. 1, enseignant : **Tatian MONASSA** – Mardi 15h-18h

---

### **Le cadre et l'espace : de la peinture au cinéma**

Ce cours se propose de réfléchir à la notion de cadre dans la tradition de représentation figurative occidentale – du tableau de chevalet au cadrage dynamique des images de film, en passant par la découpe de l'acte photographique. En tant qu'élément structurant d'images qui donnent à voir la portion d'un espace conçu comme continu et homogène, le cadre voit ses fonctions esthétiques évoluer d'un médium à l'autre. Considérant que les images n'ont pas toujours été délimitées par un cadre, qu'il s'agisse de la corniche des tableaux ou d'une limite assignée à la figuration, nous chercherons à comprendre ce que fait le cadre aux images et ses liens avec la notion d'espace, dans ses diverses acceptions.

### **Bibliographie indicative**

AUMONT Jacques, *L'Image – Peinture, photographique, cinéma : des origines au numérique*, Malakoff, Armand Colin, 4<sup>e</sup> éd. enrichie, 2020, p. 101-145 ; p. 207-247.  
BAZIN André, « Peinture et cinéma », dans *Qu'est-ce que le cinéma*, t. II, Paris, Le Cerf, 1959, p. 127-132.  
BURCH Noël, « Comment s'articule l'espace-temps » et « *Nana* ou les deux espaces », dans *Une praxis du cinéma*, Paris, Gallimard, 1986 [1969], p. 21-38 ; p. 39-58).  
GARDIES André, *L'Espace au cinéma*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1993.

---

Gr. 2, enseignante : **Hala HABACHE** – Vendredi 15h30-18h30

---

### **Le surréalisme entre littérature et cinéma**

Défini pour la première fois par André Breton dans son *Manifeste du surréalisme* en 1924, le surréalisme est un mouvement artistique qui a traversé différents modes d'expression (littérature, peinture, cinéma...). Dans son texte théorique, Breton présente des principes littéraires que le cinéma se réappropriera. À partir d'un corpus de films contemporains du *Manifeste* ou plus récents, l'objectif de ce cours sera d'une part d'interroger, d'un point de vue

historique et contextualisé, les dialogues entre littérature et cinéma lors de l'émergence du surréalisme Il s'agira d'autre part de comprendre comment des cinéastes se sont inspirés des théories littéraires pour élaborer une esthétique singulière.

### **Bibliographie indicative**

ALBERA François, *L'Avant-garde au cinéma*, Paris, Armand Colin , 2005.

BRETON André, *Manifeste du surréalisme*, Paris, Folio, « Essais », 2015 [1924].

VIRMAUX, Alain et Odette, *Les Surréalistes et le Cinéma*, Paris, Ramsay, 1988 [1976].

#### **Modalités d'évaluation**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

## **AS12U050 - ATELIERS CINEMA 1**

### **AS12E050 - Initiation à la réalisation**

Enseignante responsable : **Olga KOBRYN**

**Intervenant.e.s** : Juliana Brousse, Anouk Guerbert, Cécile Martinaud et Franck Moulin

**Vous pouvez effectuer cet atelier au 1<sup>er</sup> ou au 2<sup>nd</sup> semestre. Il s'agit de choisir 1 session de l'atelier, parmi les 5 sessions réparties sur l'année : 2 au 1<sup>er</sup> semestre (L1/1 ou L1/2), 3 au 2<sup>nd</sup> semestre (L1/3 ou L1/4 ou L1/5).**

Cet atelier constitue une première approche de la pratique de la réalisation. Il vise à initier les étudiant.e.s aux techniques de base de la prise de vue, de la prise de son et de la mise en scène.

Encadré.e.s par un trio d'intervenant.e.s professionnel.le.s., les étudiant.e.s travailleront à partir d'une situation très simple dont on leur fournira le synopsis lors de la 1<sup>ère</sup> séance. Cette situation sera tournée à l'extérieur, dans un lieu proche de l'université, les 2 ou 3 personnages qu'elle met en jeu seront interprétés par les étudiants.es. Ils.elles se répartiront en demi-groupes en fonction de la situation choisie, puis devront définir leurs choix de mise en scène et établir un premier découpage.

Durant la première journée de leur atelier, les étudiant.e.s s'initieront à la pratique de la prise de vue et de la prise de son.

Les deux journées suivantes, chaque groupe exposera aux intervenant.e.s Image et Son ses choix concernant la mise en scène et le découpage de la situation choisie. Chaque groupe tournera ensuite, à titre d'essai, quelques-uns des plans de sa séquence, puis en effectuera un montage rapide, qu'ils.elles visionneront avec leurs intervenant.e.s, en vue d'améliorer leurs choix de réalisation pour leur tournage le vendredi suivant.

Ils.elles disposeront d'une journée pour tourner leur séquence, encadré.e.s par leurs intervenant.e.s Image et Son. Puis de 2 jours pour effectuer le montage de celle-ci, sous la direction de l'intervenante Montage, ils.elles se répartiront, pour ce faire, en duos ou trios.

L'ensemble des étudiant.e.s des Ateliers L1 de chaque semestre découvriront les séquences montées par chaque équipe durant une dernière séance de visionnage collectif.

**Pour la présentation détaillée et le calendrier des 5 sessions de l'Atelier L1, reportez-vous à la brochure ou à la page dédiée du site des Ateliers Cinéma : <https://u-paris.fr/lac/ateliers-l1/>**

#### **Modalités d'évaluation**

Une seule note correspondant au travail pratique d'atelier.

Pas de dispense de contrôle continu. Pas de session de rattrapage.

## **AS12C060 - UE LIBRE 2**

Cette UE est obligatoire, choisie dans des listes proposées par l'ensemble des UFR et départements de l'université Une vingtaine d'étudiant.e.s pourront choisir, dans le cadre de cette UE libre, le cours suivant :

**AS12Y060 - Film Studies 1 (enseignement en anglais) American Youth on Film : The Teenager**

The teenager is a powerful and iconic figure in American culture and society. Though the idea of a life stage between childhood and adulthood is a relatively modern concept in American culture, the teenager represents the American youth culture that for most of its existence has been at odds with the society of the generations before them. This course will explore the figure of the American teenager through films that proliferate the images and stereotypes of the character. From the earliest representations of the teenager in the films of Nicholas Ray which foreshadow the youth rebellion of the 60s to recent examples of coming of age films, the clichéd image of the American teenager has evolved over the decades in accordance with the evolving mainstream culture that surrounds it. Through studying films that are made both about and for teenagers, we will explore in depth the place youth culture has historically occupied in American society.

**Modalités d'évaluation**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

**AS12C100 - LANGUE 1 - CRL**

Voir en fin de brochure la page consacrée au programme SPELL.

**2<sup>ème</sup> ANNÉE**

<b>Semestre 3</b>	<b>Heures 242-254</b>	<b>Coef. 11</b>	<b>Crédits 30</b>
AS13U010 – HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 2 AS13Y010 – Histoire des formes Steven Spielberg et l’histoire du cinéma américain post-classique / Les formes des séries télévisées américaines depuis les années 1980	36	2	5
AS13U020 – ANALYSE 3 AS13Y020 – Poétiques du récit	36	2	5
AS13U030 – THÉORIE 2 AS13Y030 – Approfondissements théoriques Du cinématographe au cinéma / Cinéma transnational	36	2	5
AS13C040 – CROISEMENTS DISCIPLINAIRES 2 AS13Y040 – Croisements disciplinaires « Esthétique, philosophie »	36	2	5
AS13U070 – ATELIERS CINÉMA 2 AS13E060 – Au choix : prise de vue, montage, son	50	1	4
AS13C080 – UE LIBRE	24/36	1	3
AS13C120 – LANGUE 2	24	1	3
<b>Semestre 4</b>	<b>Heures 266</b>	<b>Coef. 12</b>	<b>Crédits 30</b>
AS14U010 – HISTOIRE 3 AS14Y010 – Perspectives historiques Cinéma et industrie en France des origines aux années 1950	36	2	5
AS14U020 – HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 3 AS14Y020 – Approches de la mise en scène Histoire du cinéma noir américain / La mise en scène aérienne	36	2	5
AS14U030 – ANALYSE 4 AS14Y030 – Analyse d’un corpus intermédiatique L’IA dans les arts visuels / Cinéma, vidéo et révolution musicale	36	2	5
AS14U040 – CINÉMA ET SOCIÉTÉ 1 AS14Y040 – Cinéma, social, politique Social et cinéma / Aller au cinéma en Union soviétique	36	2	5
AS14C050 – CROISEMENTS DISCIPLINAIRES 3 AS14Y060 – Croisements disciplinaires « Lettres »	36	2	5
AS14U080 – PROJET PROFESSIONNEL LT22Y030 – Projet professionnel - Techniques d’expression 2	36	1	2
AS14U090 – ATELIERS CINÉMA 3 AS14E060 – Au choix : réalisation, découpage, production	50	1	3
<p><b>Les horaires sont à consulter à l’UFR LAC ou sur le site <a href="https://u-paris.fr/lac/etudiants-lac/">https://u-paris.fr/lac/etudiants-lac/</a></b>  <b>Les étudiant.e.s doivent constituer leur emploi du temps (choix des groupes) lors des inscriptions pédagogiques.</b>  <b>Des informations supplémentaires seront communiquées lors de la réunion d'information.</b></p>			

## L2 – SEMESTRE 3

### AS13U010 – HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 2

#### AS13Y010 - Histoire des formes

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr.1 : **Pierre BERTHOMIEU** – Vendredi 12h15-15h15

#### Steven Spielberg et l'histoire du cinéma américain post-classique

La longue et riche filmographie de Steven Spielberg, qui surplombe cinq décennies de production hollywoodienne, servira de fil directeur pour examiner les tendances majeures du cinéma de l'après classicisme, aussi bien dans ses singularités (héritage classique, vision humaniste et spirituelle, recherche formelle et technique, mélange des tons...) que dans ses liens avec des formes ou genres majeurs (science-fiction, merveilleux et horreur, film-catastrophe, film de guerre, thriller politique, burlesque, animation) et des grandes obsessions (héroïsme et anonymat, mythe et politique...) de la période.

Gr. 2 : **Pierre-Olivier TOULZA** – Mercredi 12h15-15h15

#### Les formes des séries télévisées américaines depuis les années 1980

À partir des années 1980, les bouleversements technologiques et industriels que connaît la télévision américaine (multiplication des chaînes, éparpillement des publics...) ont accompagné une véritable effervescence créative et artistique. En privilégiant les études de cas et les analyses de nombreux exemples, ce cours a pour objet l'étude des séries télévisées produites dans ce contexte singulier. Nous envisagerons ainsi l'histoire des séries américaines des dernières décennies sous plusieurs aspects, des processus de production aux conditions de réception, en passant par les innovations scénaristiques, formelles et narratives qui distinguent les œuvres.

#### **Bibliographie indicative**

ESQUENAZI Jean-Pierre, *Les Séries télévisées, l'avenir du cinéma ?*, Armand Colin, 2014.  
JOST François, *De quoi les séries américaines sont-elles le symptôme ?*, CNRS, 2017.

#### **Modalités d'évaluation de l'UE**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).  
Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

### AS13U020 - ANALYSE 3

#### AS13Y020 - Poétiques du récit

Enseignante : **Anne LÉTÉ** – Mercredi 9h-12h

Le récit n'était pas nécessairement le destin du cinéma. Celui-ci aurait pu rester un regard descriptif posé sur le monde, un mode d'écriture visuelle et plastique, un instrument d'exploration scientifique. Sans renoncer à ces possibles, il est pourtant devenu, pour l'essentiel, une impressionnante machine à raconter des histoires. Nous étudierons, à travers des exemples concrets choisis à des époques et dans des cinématographies variées, différentes manières de raconter. Nous aborderons les films par le biais de leur architecture narrative d'ensemble, de leur organisation temporelle et spatiale, de l'élaboration de leurs personnages, de la construction d'un ou plusieurs points de vue.

Le corpus des films au programme sera indiqué lors de la première séance de cours.

#### **Bibliographie sommaire**

AUMONT Jacques, BERGALA Alain, MARIE Michel, VERNET Marc, *Esthétique du film*, Paris, Armand Colin, 2021.  
BEYLOT Pierre, *Le Récit audiovisuel*, Paris, Armand Colin, 2005.  
GARDIES André, *Le Récit filmique*, Paris, Hachette, 1993.  
JOST François, *L'Œil-caméra*, Lyon, PUL, 1987.

#### **Modalités d'évaluation**

Un examen en fin de semestre.

**AS13Y030 - Approfondissements théoriques**

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1 : **Éric DUFOUR** – Mardi 9h-12h**Passage du cinématographe au cinéma**

On étudiera le passage du cinématographe au cinéma entre 1895 et 1915. On montrera comment le cinématographe se caractérise par la frontalité du dispositif, par le plan large et par l'absence de découpage : c'est, avec le « point de vue du Monsieur de l'orchestre », l'alignement du cinéma sur le théâtre. La constitution du cinéma comme tel passe d'abord par le morcellement de l'espace, c'est-à-dire la variation de l'échelle des plans dans la séquence et par la multiplication des points de vue. Ce qui émerge corrélativement, ce sont les codes du spectateur dans ce récit.

**Bibliographie indicative**BURCH Noël, *La Lucarne de l'infini*, Paris, L'Harmattan, 2007.GAUDREAU André, *Cinéma et attraction. Pour une nouvelle histoire du cinématographe*, Paris, CNRS, 2008.Gr. 2 : **Garance FROMONT** – Jeudi 12h15-15h15**Cinéma transnational : déplacement, circulation, hybridation**

Comment le cinéma nous invite-t-il à discuter l'appartenance à un territoire ou à une culture ? Ce cours explorera des cinémas en déplacement qui ont pour point commun d'interroger la notion de frontière nationale, entre négociation et transgression. À partir de films qui échappent à l'approche strictement nationale (cinéma exilique, diasporique, nomade...), nous tenterons de définir ce qu'est un cinéma transnational, entre ancrage territorial et déplacement volontaire ou forcé. Nous nous appuierons sur un ensemble de textes théoriques étudiés en classe pour mobiliser des concepts et outils d'analyse adaptés à ces cinématographies parfois marginales. Le corpus d'étude comprendra des films réalisés par des cinéastes temporairement déplacés ou définitivement exilés, mais aussi les phénomènes de transferts culturels et d'hybridation d'une cinématographie à l'autre. En définitive, nous verrons comment ces cinémas nous permettent de repenser notre rapport à l'autre et à nous-mêmes, en envisageant les identités dans leur mobilité et leur pluralité.

**Bibliographie indicative :**AUMONT Jacques (dir.), *Les Cinéastes en exil : exilés, immigrés, les cinéastes "déplacés"*, Cinémathèque française, Paris, 1992.EZRA Elizabeth, *Transnational Cinema : The Film Reader*, Routledge, London/New York, 2006.THIVAT Patricia-Laure (dir.), *Voyages et exil au cinéma : Rencontres de l'altérité*, Presses Universitaires du Septentrion, Villeneuve D'Ascq, 2017.RAWLE Steven, *Transnational Cinema : An Introduction*, Palgrave, London, 2018.**Modalités d'évaluation**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

**AS13Y040 - Croisements disciplinaires « Esthétique, philosophie »**

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1 : **Valentine CHARLES** – Lundi 9h-12h

### **De l'ornement au kitsch : penser le superflu dans les arts**

L'idée d'une division en art entre ce qui apparaîtrait comme la forme principale d'une oeuvre, et ce qui lui est secondaire et donc moins digne d'intérêt, est une des principales tensions ayant pu animer la perception du tableau, tendant ainsi à opposer pendant de nombreux siècles les « Beaux- Arts » et les arts décoratifs. Un historique de l'usage du terme de *parergon*, usité par Kant puis repris ensuite par Derrida, se dessinera alors comme le point de départ d'une réflexion sur les façons dont la philosophie a pu considérer cette nature extériorisante de l'ornement, la question de sa fonctionnalité et de ses logiques décoratives. Cette réflexion nous amènera vers l'analyse des objets contemporains et controversés du kitsch et du *camp*, modes d'expression esthétique supposés ne revendiquer que le futile et l'agréable, en nous penchant particulièrement sur l'image filmique et les manières dont elle s'en saisit, des films de Jacques Demy à *Barbie* (2023).

### **Bibliographie sélective**

BUCCI-GLUCKSMANN Christine, *Philosophie de l'ornement*, Galilée, 2008.  
GAÏD Girard (dir.), *Le superflu, chose très nécessaire*, Presses Universitaires de Rennes, 2016.  
MOLES Abraham, *Psychologie du kitsch. L'Art du bonheur*, Pocket, 2016 [1971].

---

Gr. 2 : Sarah OHANA – Lundi 12h15-15h15

---

### **Penser le cinéma avec la philosophie**

Ce cours s'intéressera à plusieurs questions fondamentales qui ont traversé la philosophie et l'esthétique de l'Antiquité à nos jours : la question du beau, le goût, l'expérience esthétique, la perception, le doute, autrui, la démonstration philosophique à travers l'étude des écrits de Platon, Hume, Kant, Descartes, etc.

L'objectif de cet enseignement sera de traiter de la façon dont le cinéma hérite ou rejoue ces concepts philosophiques notamment par le truchement des films d'Alain Resnais, Éric Rohmer, ou encore Dario Argento. Nous aborderons plus particulièrement un ouvrage de Stanley Cavell qui s'est intéressé à la naissance d'un genre cinématographique particulier « la comédie du remariage » qui propose selon lui un mode de conversation philosophique. Enfin, nous consacrerons les dernières séances à certains concepts théorisés par Gilles Deleuze « l'image-perception », « l'image-cristal » ou encore « l'image gazeuse ».

### **Bibliographie sélective**

CAVELL Stanley, *À la recherche du bonheur : Hollywood et la comédie du remariage*, trad. C. Fournier et S. Laugier, Paris, Vrin, 2017.  
CHATEAU Jean-Yves, *Pourquoi un septième Art ? Cinéma et philosophie*, PUF, coll. « Intervention philosophique », 2008.  
DUFOUR Éric, *La valeur d'un film : philosophie du beau au cinéma*, Armand Colin, 2015.  
HUME David, « De la norme du goût » (1755), dans *Essais esthétiques*, trad. R. Bouveresse, Garnier Flammarion, 2000, p. 127-141.  
MALDINEY Henri, « L'esthétique des rythmes », dans *Regard Parole Espace*, Lausanne, :L'Âge d'Homme, Collection « Amers », 1994 (1973).  
PLATON, *Théétète, Parménide*, traduction, notices et notes par Émile Chambry, Paris, Garnier Flammarion, 2006 (1967).

<b>Modalités d'évaluation de l'UE</b>
---------------------------------------

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %). Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).
---

**AS13E060 - Au choix : prise de vue, montage, son**Enseignante responsable : **Olga KOBRYN****L2/1 Atelier Prise de vue documentaire**

Julie Conte – octobre/novembre 2024

**Construction progressive d'un regard / Session 1**

Cet atelier a pour objectif d'initier les étudiant.e.s à la prise de vue à travers la réalisation d'une courte séquence documentaire. Réuni.e.s par groupes de 3, les étudiant.e.s devront, au préalable, choisir un lieu et une situation mettant en jeu une ou plusieurs personnes en action, pour parvenir, *in fine*, à la réalisation d'une séquence de quelques minutes. Une séquence inspirée, soutenue par des choix clairs et pertinents, qui s'impose par son intensité, son rythme, etc.

Chaque équipe disposera d'une unité de tournage, et se jettera à l'eau. À travers un processus d'allers-retours entre séances de tournage et séances de visionnage, nous prendrons le temps de regarder ensemble vos rushes et d'interroger votre pratique au plus près.

Chaque équipe procédera ensuite au montage d'une séquence de 5 minutes environ, en utilisant les rushes de la séance de tournage la plus réussie.

Le choix de la situation à filmer est bien sûr essentiel pour que le dispositif puisse fonctionner. Orientez-vous vers des lieux facilement accessibles (lieux publics ou ouverts et prêts à accueillir des personnes extérieures), des situations simples, concrètes, vivantes (travail, apprentissage, jeu, etc.) et qui offrent la possibilité de filmer différentes actions et/ou relations.

**Des consignes vous seront adressées** par mail **la semaine du 16 septembre** pour mener à bien vos repérages. Vous devrez ensuite envoyer à votre intervenante, **le jeudi 3 octobre au plus tard**, un compte-rendu de votre travail de repérages.

**L2/2 Atelier Prise de vue documentaire**

Julie Conte – octobre/novembre 2024

**Construction progressive d'un regard / Session 2**

Cet atelier a pour objectif d'initier les étudiant.e.s à la prise de vue à travers la réalisation d'une courte séquence documentaire. Réuni.e.s par groupes de 3, les étudiant.e.s devront, au préalable, choisir un lieu et une situation mettant en jeu une ou plusieurs personnes en action, pour parvenir, *in fine*, à la réalisation d'une séquence de quelques minutes. Une séquence inspirée, soutenue par des choix clairs et pertinents, qui s'impose par son intensité, son rythme, etc.

Chaque équipe disposera d'une unité de tournage, et se jettera à l'eau. À travers un processus d'allers-retours entre séances de tournage et séances de visionnage, nous prendrons le temps de regarder ensemble vos rushes et d'interroger votre pratique au plus près.

Chaque équipe procédera ensuite au montage d'une séquence de 5 minutes environ, en utilisant les rushes de la séance de tournage la plus réussie.

Le choix de la situation à filmer est bien sûr essentiel pour que le dispositif puisse fonctionner. Orientez-vous vers des lieux facilement accessibles (lieux publics ou ouverts et prêts à accueillir des personnes extérieures), des situations simples, concrètes, vivantes (travail, apprentissage, jeu, etc.) et qui offrent la possibilité de filmer différentes actions et/ou relations.

**Des consignes vous seront adressées** par mail **la semaine du 16 septembre** pour mener à bien vos repérages. Vous devrez ensuite envoyer à votre intervenante, **le jeudi 17 octobre au plus tard**, un compte-rendu de votre travail de repérages.

**L2/3 Atelier Montage**

Marion Dartigues – novembre/décembre 2024

**Processus d'exploration**

Les étudiant.e.s, réuni.e.s en duos ou trios, disposeront des rushes de trois films : trois ensembles de rushes

(d'environ 3 heures), issus de courts-métrages documentaires ou de fiction : des personnages, des situations, des univers, des temporalités et des espaces différents.

Chaque trio choisira le corpus sur lequel il souhaite travailler et se lancera dans le montage d'un film court.

L'objectif est ici d'expérimenter les différentes étapes du travail de montage, de la découverte des rushes jusqu'au montage son, en passant par l'épreuve du choix des plans, et l'élaboration d'une structure, d'un récit construit, sans oublier que le film que vous serez en train de monter ne se réduit pas à son seul plan narratif. Il impliquera aussi d'autres dimensions, qui pourront prendre forme à travers sa tonalité, son atmosphère, sa temporalité spécifique, sa poésie, l'ensemble des impressions, sensations, sentiments que le cinéma est en mesure de créer.

L'organisation de l'atelier intègre délibérément quelques jours de pause. Ce sera l'occasion pour vous de prendre du recul et de chercher des sons en mesure d'enrichir votre montage, une musique, peut-être d'écrire une parole ou un dialogue, et de l'enregistrer.

## **L2/4 Atelier Son**

Frédéric de Ravignan – décembre 2024

### **Fabrication d'une scène sonore**

Cet atelier se propose d'initier les étudiant.e.s à la réalisation d'une séquence sonore pour laquelle ils.elles auront à mener un travail d'écriture, de mise en scène, de prise de son et de montage.

Pour concevoir leur « séquence son », les étudiant.e.s s'inspireront d'une séquence visuelle. Réuni.e.s en groupes de trois ou quatre, ils.elles choisiront une séquence parmi une sélection préétablie par l'intervenant.

La séquence choisie sera moins à considérer ici comme une situation narrative, dotée d'un sens déjà défini, que comme une source d'inspiration, une matière apte à éveiller l'imagination et l'écriture d'une situation sonore, composée de voix, de sons, de bruits et d'ambiances.

Après cette phase d'écriture, chaque groupe réalisera ses enregistrements en plusieurs étapes : mise en œuvre des prises de son avec micros, perches, pieds, mixettes et enregistreurs ; direction artistique des voix, enregistrements des effets, des ambiances et bruitages utiles à leur projet, etc.

Puis nous procéderons aux montages de chaque séquence, en nous intéressant essentiellement à deux aspects importants du montage son : la construction d'une continuité sonore et le travail de superposition des sons.

**Pour la présentation détaillée et le calendrier des ateliers L2 du S3, reportez-vous à la brochure ou à la page dédiée du site des Ateliers Cinéma : <https://u-paris.fr/lac/ateliers-l2/>**

#### **Modalités d'évaluation**

Une seule note correspondant au travail pratique d'atelier

Pas de dispense de contrôle continu. Pas d'examen. Pas de session de rattrapage.

## AS13C080 – UE LIBRE 3

Cette UE est obligatoire, choisie dans des listes proposées par l'ensemble des UFR et Départements de l'université.

Une vingtaine d'étudiant.e.s pourront choisir, dans le cadre de cette UE libre, le cours suivant :

### **AS13Y050 - Film Studies 2 (enseignement en anglais) Motherhood in Cinema**

Enseignante : **Molly BAGNALL** – Jeudi 15h30-18h30

From monstrous mothers in horror to the self-sacrificing mothers in melodrama, motherhood is a complex and diverse subject for the cinema. This course will focus on exploring the representations of mothers and motherhood in film across genres, time periods, and cultural contexts. The spectrum of the portrayal of mothers in cinema is as diverse as cinema itself and implicates many cultural, religious, and societal boundaries in how the role is perceived and represented. This course will analyze how the ways motherhood is portrayed in cinema reflects, or perhaps doesn't reflect, assumptions we as a society make about women and parenthood. We will use a variety of theoretical frameworks and films to explore the multi-faceted role of 'Mother' and its greatly varied connotation in cinema.

#### **Modalités d'évaluation de l'UE**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

### **UE libre Transition écologique pour un développement soutenable (études cinématographiques)**

Enseignant.e.s : **Gaspard DELON** et **Olga KOBRYN** – Lundi 15h30-18h30 (14/10, 21/10, 25/11, 9/12)

*NB : cet enseignement reposera sur 18h de cours en ligne asynchrones dédiés aux enjeux globaux de la transition écologique, et sur 12h de cours disciplinaires en présentiel, dédiés au cinéma et à l'audiovisuel, correspondant au descriptif suivant. Ces quatre séances de 3h se dérouleront de 15h30 à 18h30.*

Les enjeux de la transition écologique trouvent dans le cinéma et l'audiovisuel des espaces de fixation et de résonance exemplaires. Dépendant depuis l'origine, dans son support matériel et son organisation, d'activités polluantes (chimie, optique, mécanique, construction, textile, etc.), le film est le produit d'une histoire industrielle dont on commence à évaluer l'importance. Comme outil de représentation et moyen d'expression artistique, générateur à la fois de pensée et d'imaginaire, le film mobilise et forge en outre, consciemment ou non, d'authentiques conceptions du monde, de l'économie et de la science, de l'environnement et de la vie non humaine (animale, végétale, etc.). Par son rapport à l'espace, au temps, aux êtres et aux sensations, il engage des manières d'habiter la planète et d'interagir avec elle. De manière croissante, il s'affirme enfin comme vecteur privilégié de réflexion, d'expérimentation, de pédagogie et de mobilisation écologique :

Séance 1, lundi 14 octobre – Quelle place pour l'« impensé » écologique dans l'histoire du cinéma ? [Gaspard Delon]

Séance 2, lundi 21 octobre – Enjeux écologiques et formes filmiques expérimentales [Olga Kobryn]

Séance 3, lundi 25 novembre – Cinéma et pensée écocritique [Olga Kobryn]

Séance 4, lundi 9 décembre – Produire et voir un film en 2024 : comment prendre en compte la transition écologique ? [Gaspard Delon]

#### **Modalités d'évaluation**

Un examen en fin de semestre.

## AS13C120 – LANGUE 2

Un cours à choisir dans les enseignements de langue (LANSAD).  
**Voir en fin de brochure et sur le site <https://u-paris.fr/eila/lansad/>.**

## L2 – SEMESTRE 4

### AS14U010 - HISTOIRE 3

#### AS14Y010 - Perspectives historiques

Cours ouvert aux étudiant.e.s non-spécialistes au titre de l'UE libre (nombre de places limité).

Enseignant : **Gaspard DELON** – Vendredi 9h-12h

#### Cinéma et industrie en France des origines aux années 1950

Le cours proposera un tableau général des soixante premières années du cinéma français. À travers l'analyse de nombreux exemples canoniques, il s'intéressera aux genres, aux cinéastes et aux interprètes, avec le souci d'une mise en perspective historique et socioculturelle. Il se montrera attentif, dans le même temps, aux conditions techniques, économiques et industrielles, en étudiant les secteurs de la production, de la distribution et de l'exploitation.

#### **Bibliographie indicative**

GAUTEUR Claude et VINCENDEAU Ginette, *Jean Gabin. Anatomie d'un mythe*, Paris, Nathan, 1993.

LEFEUVRE Morgan, *Les Manufactures de nos rêves. Les studios de cinéma français des années 1930*, Rennes, PUR, 2021.

MONTEBELLO Fabrice, *Le Cinéma en France depuis les années 1930*, Paris, Armand Colin, coll. « Cinéma », 2005.

PRÉDAL René, *Histoire du cinéma français des origines à nos jours*, Paris, Nouveau Monde Éditions, 2013.

VEZYROGLOU Dimitri, *Le Cinéma en France à la veille du parlant. Un essai d'histoire culturelle*, Paris, CNRS Éditions, 2011.

#### **Modalités d'évaluation**

Un examen en fin de semestre.

### AS14U020 - HISTOIRE ET ESTHETIQUE 3

#### AS14Y020 - Approches de la mise en scène

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignant : **Lorenzo LESCHI** - Mardi 12h15-15h15

#### Histoire du cinéma noir américain

Dans ce cours, nous explorerons l'histoire du cinéma noir américain, de sa fondation par des militants des droits civiques et des entrepreneurs noirs américains en réaction à *Naissance d'une nation* (Griffith, 1915), jusqu'à la période contemporaine avec le succès public et critique d'une nouvelle génération de cinéastes noirs américains (Ava Duverney, Barry Jenkins, Jordan Peele, Ryan Coogler). Qu'appelle-t-on cinéma noir américain ? Quelles sont ses caractéristiques esthétiques, thématiques et économiques ? Quel rôle a-t-il joué dans l'affirmation de la culture noire américaine et dans le combat des Noirs américains pour l'égalité politique et la justice sociale aux États-Unis ?

#### **Bibliographie indicative**

BALDWIN James, *Le Diable trouve à faire*, Capricci, 2018.

CREMIEUX Anne, *Les Cinéastes Noirs américains et le rêve hollywoodien*, L'Harmattan, 2004.

DUBOIS Régis, *Le Cinéma noir américain des années Obama*, LettMotif, 2017.

DUBOIS Régis, *Spike Lee, un cinéaste controversé*, LettMotif, 2019.

REID Mark, EUVRARD Janine, BORDAT Francis et BASSAN Raphaël (dir.) « Le cinéma noir américain », *CinémAction*, n°46, Édition du Cerf, 2004.

### **La mise en scène aérienne**

Ce cours se propose d'interroger les formes filmiques résultant du « déplacement » de la fiction cinématographique de la terre ferme au milieu aérien. Dans la mesure où le ciel ne fait pas partie de l'habitat naturel humain, tout déplacement vers et dans cet environnement pose des défis pratiques et implique une sorte de dépaysement. L'utilisation de l'avion, puis de l'hélicoptère dans les films de fiction a ainsi introduit une série de questions esthétiques liées à la perception de l'espace et au développement narratif, que les effets spéciaux et/ou visuels investissent aussi à leur façon. Nous explorerons cette histoire, en parcourant différentes modalités d'images et leurs effets, de la vertu défamiliarisante des vues d'en haut aux possibilités de mise en scène ouvertes par le déplacement de la caméra dans les airs.

### **Bibliographie indicative**

CASTRO Teresa, « Vues aériennes et cinématisme, 1898-1939 », dans Mark Dorrian et Frédéric Pousin (dir.), *Vues aériennes : seize études pour une histoire culturelle*, Genève : MétisPresses, 2012, p. 95-105.

LUGON Olivier, « Vue aérienne, vue en plongée, Nouvelle vision », dans Angela Lampe (dir.), *Vues d'en haut*, Metz, Centre Pompidou Metz, 2013, p. 208-227.

BAKIS Henry et BONIN Muriel, *La Vue aérienne et spatiale*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », p. 3-20.

MITRY Jean, *Esthétique et psychologie du cinéma*, t. 1, *Les structures*, Paris, Éditions universitaires, 1963, ch. « Les déterminations du cadre », p. 165-180.

### **Modalités d'évaluation de l'UE**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

---

## **AS14U030 - ANALYSE 4**

---

### **AS14Y030 - Analyse d'un corpus intermédiaire**

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

---

Gr. 1, enseignante : **Olga KOBRYN** – Lundi 9h-12h

---

### **Esthétique et théorie de l'IA (intelligence artificielle) dans les arts visuels**

À travers de nombreuses analyses d'œuvres et la visite d'une exposition, ce cours propose une réflexion sur l'intelligence artificielle générative en tant que dispositif de création d'images et de nouveaux moyens de production de formes filmiques. Nous discuterons également d'un ensemble de questions que l'IA pose aujourd'hui de manière radicale dans les domaines aussi bien esthétique qu'éthique (concept d'auteur et d'authenticité de l'acte de création) et sociopolitique (études sur le genre, approches postcoloniales), afin de pouvoir développer une pensée critique face à l'émergence de cette nouvelle technologie.

Ce cours sera accompagné d'une visite de l'exposition « Le Monde selon IA » au Jeu de Paume (11 avril – 21 septembre 2025). Commissaire général : Antonio Somaini. Commissaires associés : Ada Akerman, Alexandre Gefen, Pia Viewing.

### **Bibliographie indicative**

CARRE Marion, SCHMITE Valentin, *Propos sur l'art et l'intelligence artificielle. Artiste en devenir ?*, Paris, Editions L'Art-Dit, 2020.

MARCQ Benoît (dir.), *Face aux défis de l'intelligence artificielle générative*, Tome 1, Académie royale de Belgique, coll. « L'académie en poche », 2024.

PINOTTI Andrea, SOMAINI Antonio, *Culture visuelle – Images, regards, médias, dispositifs*, Dijon, Les Presses du réel, 2022.

### **Une révolution de la scène aux écrans : le mouvement *grunge* et ses clips**

Ce cours est consacré à l'étude des productions audiovisuelles qui ont accompagné l'émergence du mouvement musical et culturel *grunge*, et qui ont participé à sa diffusion dans le monde entier grâce aux chaînes télévisées musicales.

Le *grunge* est marqué par l'éclosion de nouvelles esthétiques, héritées souvent de la scène artistique indépendante américaine, qui s'expriment à la fois dans la musique et dans la réalisation des clips musicaux. Nous en étudierons les plus emblématiques pour définir leurs points communs. Ces séances seront aussi l'occasion d'aborder plus globalement l'histoire du clip musical.

#### **Bibliographie indicative**

NOËL Jean-Sébastien, « Le vidéo-clip : cheval de Troie de l'industrie du disque et territoire créatif (années 1970 – fin des années 1990) », *Le Temps des médias*, vol. 22, n°1, 2014, p. 257-266.

JULLIER Laurent, PEQUIGNOT Julien, *L'Art du clip : histoire et esthétique*, Paris, Armand Colin, 2013.

BLUM Charlotte, *Grunge : Jeunesse éternelle*, Paris, Hachette, 2021.

#### **Modalités d'évaluation de l'UE**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

---

## **AS14U040 - CINÉMA ET SOCIÉTÉ 1**

---

### **AS14Y040 - Cinéma, social et politique**

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

### **Social et cinéma**

Les sciences sociales se sont emparées du cinéma, pour étudier son influence sur les masses, ou pour analyser les films comme témoignage de la société qu'ils représentent à l'écran. Les études cinématographiques ont pu à leur tour s'enrichir des méthodes et outils d'analyse empruntés aux sciences sociales pour étendre leurs champs de recherche. À partir d'un corpus de films contemporains, nous envisagerons ce que peut être une approche sociale du cinéma, prenant en compte les contextes de production et de réception, mais aussi une interprétation située d'un point de vue social, qui prendra en compte les rapports de classes, de races et de genres. En explorant les différentes modalités d'interaction des films avec leur contexte de production, du drame social au film militant, nous verrons comment le cinéma se présente, non pas comme un reflet des sociétés qu'il représente, mais plutôt comme le lieu d'un discours porté sur ces mêmes sociétés.

#### **Bibliographie indicative**

DARRE Yann, *Histoire sociale du cinéma français*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2000.

MARIETTE Audrey, « Pour une analyse des films de leur production à leur réception. Du "cinéma social" au cinéma comme lieu de mobilisations collectives », *Politix*, vol. 93, no. 1, 2011, pp. 47-68.

MORIN Edgar, *Le Cinéma ou l'homme imaginaire, essai d'anthropologie sociologique*, Paris, Minuit, 1956.

SORLIN Pierre, *Sociologie du cinéma*, Paris, Aubier-Montaigne, 1977.

### **Aller au cinéma en Union soviétique : usages culturels et politiques des films et de leurs espaces de projection**

Après la nationalisation de l'industrie cinématographique au tournant des années 1920, le cinéma joue un rôle clé dans la culture et la politique de l'URSS. Or, même placé sous tutelle étatique, le cinéma a besoin des spectateurs et spectatrices, dont l'expérience, réelle ou imaginaire, constitue une entrée pour comprendre les modalités de production, de circulation et de réception cinématographique dans un contexte politique et social en évolution. L'objectif de ce cours sera de partir à la recherche de cette expérience, en amont, pendant et en aval de la séance. Après une introduction générale au fonctionnement de la filière cinématographique en URSS, nous nous intéresserons à la figure idéalisée du "nouveau" spectateur soviétique, telle qu'elle est imaginée par ses acteurs

(scénaristes, réalisateurs, censeurs). Ensuite, nous étudierons la construction de la séance cinématographique, à travers l'analyse de programmes, d'extraits de films, mais aussi en prêtant attention à la conception architecturale des espaces de projection. Enfin, en nous appuyant sur un corpus d'interviews, d'extraits de mémoires et de journaux intimes, il s'agira d'interroger les écarts entre les discours dominants et l'expérience réelle des spectateurs.

### **Bibliographie indicative**

BELODUBROVSKAYA Maria, *Not According to Plan: Filmmaking under Stalin*, Cornell University Press, 2017.

POZNER Valérie, « Quelques idées reçues sur le cinéma soviétique qu'il serait bon de réviser », dans Nicolas Liucci-Goutnikov (dir.), *Rouge, 1917-1953, Art et utopie au pays des Soviets* (catalogue de l'exposition), Paris, RMN, 2019.

SUMPF Alexandre, « Le public soviétique et *Octobre* d'Eisenstein : enquête sur une enquête », *1895*, n° 42, 2004, p. 5-34.

YOUNGBLOOD Denise, *Movies for the masses: popular cinema and Soviet society in the 1920s*, Cambridge University Press, Cambridge, 1992.

#### **Modalités d'évaluation de l'UE**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

## **AS14C050 - CROISEMENTS DISCIPLINAIRES 3**

### **AS14Y060 - Croisements disciplinaires « Lettres »**

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

---

Gr. 1, enseignante : **Armelle TALBOT** – Jeudi 13h30-16h30

---

#### **Le travail à l'épreuve de la représentation (théâtre et cinéma)**

Objet immédiatement complexe parce qu'indissociable de l'histoire du système économique comme de celle des représentations du champ social, le monde du travail est au cœur d'un grand nombre d'œuvres artistiques qui explorent les gestes et les mots, les hiérarchies et les valeurs, les oppressions et les luttes. Ce sont les formes et les enjeux de quelques-unes de ces œuvres qu'il s'agira d'étudier, en privilégiant le cinéma et le théâtre (textes et spectacles) des xx<sup>e</sup> et xxi<sup>e</sup> siècles. Notre corpus intégrera en outre plusieurs spectacles programmés dans des salles parisiennes au deuxième semestre : qu'il s'agisse de la confection d'une robe de mariée haute-couture dans des ateliers de Mumbai, Alençon et Paris (*Lacrime* de Caroline Guiela Nguyen), du quotidien des travailleurs et travailleuses du textile et de la mine dans la France, le Japon et la Chine des années 1950 à aujourd'hui (*Petites mains* d'Odile Macchi) ou de l'itinéraire d'un jeune Malien croisant celui d'une normalienne établie à l'usine Citroën de Sochaux dans l'après-1968 (*Indestructible* de Hakim Bah et Manon Worms), plusieurs spectacles de la saison s'emparent de la question sociale et pourront nourrir notre réflexion.

---

Gr. 2, enseignante : **Evelyne JARDONNET** – Vendredi 14h-17h

---

#### **Variations sur une même texte : l'analyse des adaptations cinématographiques de récits littéraires**

L'adaptation représente l'aspect le plus connu des interactions entre littérature et cinéma. Si la notion a un statut théorique jugé parfois assez flou, le processus qu'elle recouvre relève d'une dynamique bien identifiée, qui inclut notamment des déplacements d'ordre narratif, esthétique et des transferts historico-culturels. Ce cours vise à fournir des outils méthodologiques pour analyser des adaptations cinématographiques d'œuvres narratives. Une grande place sera plus particulièrement accordée à la prise en compte du contexte historique et esthétique dans lequel les adaptations étudiées s'inscrivent. Dans cette perspective, le corpus choisi privilégiera des œuvres ayant fait l'objet d'adaptations multiples, issues de textes de genres variés

#### **Principaux films étudiés (dans leur intégralité ou par extraits)**

*La Chute de la maison Usher*, J. Epstein, 1928 et R. Corman, 1960.

*Madame Bovary*, J. Renoir 1934, V. Minnelli, 1949, C. Chabrol 1993 et *Val Abraham*, M. de Oliveira 1993.

*Le Facteur sonne toujours deux fois*, T. Garnett 1946, B. Rafelson, 1981 et *Ossessione*, L. Visconti, 1942.

*Le Feu Follet*, L. Malle 1963 et *Oslo, 31 août* J. Trier, 2012.

#### **Bibliographie**

Elle concerne prioritairement la lecture des œuvres adaptées qui serviront de support au cours :

« La Chute de la maison Usher » et « Le Portrait ovale », d'E.A. Poe, nouvelles disponibles dans diverses éditions.

*Madame Bovary*, G. Flaubert (1857), édition au choix.

*Le Feu Follet*, P. Drieu de La Rochelle (1931), disponible dans la collection « Folio » chez Gallimard.

*Le Facteur sonne toujours deux fois*, J. Cain (1934), disponible dans la collection « Folio » chez Gallimard.

Pour un complément théorique sur l'adaptation on peut se reporter à :

CLERC Jeanne Marie et CARCAUD-MACAIRE Monique, *L'Adaptation cinématographique et littéraire*, Klincksieck, 2004.

VANOYE Francis, *L'Adaptation littéraire au cinéma*, Armand Colin, 2011.

VANOYE Francis, *Récit écrit, récit filmique*, Armand Colin, 2005.

#### Modalités d'évaluation

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

### AS14U080 - PROJET PROFESSIONNEL

#### **LT22Y030 - Projet professionnel - Techniques d'expression 2 (cours faisant partie de la licence Lettres)**

Responsable : **Laurent ZIMMERMANN**

##### 1. Projet professionnel

Il sera demandé aux étudiant.e.s de concevoir et de rédiger un projet professionnel au cours du semestre. La note attribuée à ce dossier d'une dizaine de pages comptera pour un tiers de la note finale des étudiant.e.s inscrit.e.s en contrôle continu.

##### 2. Atelier de rédaction

Il s'agit, dans la continuité de l'Atelier 1, de s'entraîner aux techniques de l'écrit universitaire (rédaction d'exercices tels que le commentaire de texte ou la dissertation). Les compétences rédactionnelles requises sont linguistiques (correction de la langue, orthographe, syntaxe, ponctuation...), stylistiques (effacement des marques de subjectivité, élimination des répétitions, rédaction de phrases courtes...), logiques (construction d'un raisonnement, présentation des arguments et des exemples...).

Les textes-supports se répartiront entre textes littéraires et textes critiques ou théoriques, sur les sujets suivants : 1. Tons et registres - 2. La topique - 3. Concevoir et rédiger une fiche de lecture (sur un ouvrage choisi par chaque enseignant et proposé en début de semestre).

#### Modalités d'évaluation

Contrôle continu : la note finale est la moyenne d'au moins trois exercices écrits, dont le projet professionnel

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : une note d'examen (100 %).

### AS14U090 - ATELIERS CINEMA 3

#### **AS14E060 - Réalisation / Découpage / Production**

Enseignante responsable : **Olga KOBRYN**

##### **L2/5 Atelier Réalisation documentaire**

Mathilde Mignon – janvier/février/mars/avril 2025

##### **Du déplacement au voyage**

Cet atelier propose aux étudiant.e.s de s'initier au cinéma documentaire, en réalisant (par groupe de 3 ou 4) un court-métrage documentaire ayant pour point de départ le déplacement géographique et le voyage intérieur qui l'accompagne.

Aller d'un point à un autre débute par une action physique dans l'espace – un déplacement – qui se prolonge souvent par une expérience intérieure – un voyage. On part pour changer de ville, tourner une page, pour un nouveau travail, pour quitter sa famille, changer de pays, fuir la pauvreté ; on part d'un lieu connu vers l'inconnu ; on part parce qu'on rêve, et parfois parce qu'on fuit. L'enjeu du voyage, qui est d'abord celui d'être parti, devient vite celui d'être ailleurs. L'itinérance nous transforme, et si l'on dit que l'on fait un voyage, c'est souvent le voyage qui nous fait – ou

nous défait –, pour reprendre les mots de Nicolas Bouvier, dans *L'Usage du monde*. L'enjeu de l'atelier est de mettre en acte filmique cette traversée : géographique, temporelle, visuelle, sonore, mentale et/ou imaginaire. Le temps du film, comme celui du voyage, est un temps multiple, celui de la durée du déplacement, tout à la fois relié au temps du passé et tendu vers celui d'un « à-venir ». Chaque étudiant proposera lors de la première séance de l'atelier un sujet auquel il aura réfléchi, accompagné des grandes lignes de ses intentions cinématographiques. Au bout du compte, la contrainte essentielle consistera à respecter l'esprit de chacun des deux mots de la thématique proposée – dans *déplacement* : la géographie concrète ; et dans *voyage* : l'expérience intime.

## **L2/6 Atelier Réalisation documentaire**

Nicolas Giuliani - janvier/ février/mars/avril 2025

### **L'enfance**

L'enfance, c'est le début de notre histoire. Un monde qui est encore sans passé, et qu'il faut souvent quitter pour en prendre réellement la mesure. Plonger dans l'enfance, c'est renouer avec un rapport au monde sensoriel et vibrant, à l'écoute de ce qui nous entoure, nous apeure, nous inquiète, nous étonne.

Dans le cadre de l'atelier, il vous sera proposé d'activer un dialogue entre l'adulte que vous êtes est en train de devenir et l'enfant que vous avez été. L'atelier nous conduira à affronter la question du temps, en vue de réfléchir à l'enfance selon trois modalités :

- On peut vouloir saisir **l'enfance au présent**, en la plaçant au cœur du film, comme c'est le cas, par exemple, dans *Bepie* de Johan van der Keuken ou *Récréation* de Claire Simon, où les enfants filmés participent à l'élaboration d'une écriture filmique qui exige de réfléchir à la question du direct et de l'immédiateté.

- On peut aussi aborder **l'enfance** comme un **passé** à retrouver, à partir d'un lieu, d'un objet, d'un événement, en mettant en jeu un travail de remémoration et d'enquête, qui peut convoquer des démarches littéraires, telles celles de Nathalie Sarraute et d'Annie Ernaux, ou cinématographiques, comme celles d'Alain Cavalier et d'Henri-François Imbert.

- Le film peut encore travailler la question de l'enfance comme une manière d'être au monde qui engage un **avenir**. C'est alors l'enfance vue comme promesse, utopie, désir renouvelé et quasiment politique de maintenir un rapport au monde où le jeu, l'imaginaire, l'innocence ne cèdent rien à la marche d'un monde utilitariste, pragmatique, rationnel. L'enfance, dans cette optique, n'est plus seulement un âge de la vie, c'est aussi et surtout une manière d'être, de percevoir et de sentir.

Chaque étudiant.e viendra à la première séance avec un projet de court-métrage documentaire et une idée concernant la façon dont il et elle imagine restituer cette part d'enfance. Quatre projets seront choisis pour être réalisés au sein de l'atelier. Il est question ici de circonscrire notre champ d'exploration à la chambre telle que l'entend le langage commun (camera en latin), définie comme espace privé, intime. Affronter, avec le cinéma documentaire, l'intime de soi, ou de l'autre, sous toutes ses formes.

## **L2/7 Atelier Découpage**

Marianne Tardieu – février/mars 2025

### **Cadre, coupe, point de vue : du tournage au montage**

Cet atelier propose aux étudiant.e.s de s'initier de façon concrète au travail du découpage.

Le découpage est une étape décisive du processus de réalisation d'un film. Il constitue même l'étape clé du passage du scénario à sa mise en images.

Mettant en jeu une multiplicité de dimensions et de choix qui le rendent plus complexe qu'il n'y paraît à première vue, le découpage est indissociable de la vision que le réalisateur cherche à figurer, et fait, à ce titre, pleinement partie de ses partis pris de réalisation. L'enjeu de la scène à filmer, la situation qu'elle est censée incarner, la tonalité dominante qui s'en dégage, la tension dramatique et/ou la dynamique d'ensemble qui la caractérise, et enfin les émotions, sentiments et pensées qui animent les personnages, vont, pour une large part, déterminer ces choix de découpage.

Comment la place de la caméra, le rapport de distance ou de proximité qu'elle entretient aux personnages, la composition du cadre, la valeur des plans, leurs mouvements ou leur fixité, leur durée et leur rythme interne, le champ qu'ils vont circonscrire – et le hors-champ qui en découle – peuvent-ils être mis au service de la scène à tourner et du point de vue dont elle témoigne ?

Il s'agira pour vous d'éprouver concrètement, à travers différents exercices pratiques, l'ensemble des partis pris qu'implique cette opération du découpage. Nous nous en tiendrons, pour cette première approche, à des situations et des scènes relativement simples, afin que vous ayez le temps d'expérimenter, puis de vous approprier les fruits de vos essais.

## **L2/8 Atelier Initiation à la production**

Louise Hentgen – février/mars/avril 2025

L'enjeu de cet atelier est de permettre aux étudiant.e.s de s'initier à la production de films de court-métrage telle qu'elle se pratique aujourd'hui.

À partir de l'étude d'un court-métrage existant, ils.elles seront conduit.e.s à découvrir chacune des étapes du travail de production dans ses dimensions les plus concrètes.

On leur demandera dans un second temps d'élaborer eux-mêmes, par groupes de deux ou trois, le dossier de production d'un film de court-métrage qu'ils.elles proposeront ou choisiront parmi une sélection de scénarios.

Ce travail fera ensuite l'objet d'une présentation orale devant un jury composé de professionnels : il reviendra aux étudiant.e.s de défendre leur projet de film et d'argumenter sur leurs dossiers de production comme s'ils.elles se trouvaient devant les membres d'une commission professionnelle d'aide à la création cinématographique.

Certaines séances de l'atelier seront également consacrées à l'intervention de responsables de dispositifs d'aide à la création et à la diffusion du court-métrage.

**Pour la présentation complète et le calendrier des ateliers L2 du S4, reportez-vous à la brochure ou à la page dédiée du site des Ateliers Cinéma : <https://u-paris.fr/lac/ateliers-l2/>**

### **Modalités d'évaluation**

Une seule note correspondant au travail pratique d'atelier. Pas de dispense de contrôle continu.

Pas d'examen. Pas de session de rattrapage.

3<sup>ème</sup> ANNÉE

Semestre 5	Heures 240/254	Coef. 13	Crédits 30
AS15U010 – HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 4 AS15Y010 – Approches historiques / génériques Spectacle et récit dans la comédie musicale hollywoodienne <i>ou</i> Guerres en tout genre	36	2	5
AS15U020 – ANALYSE 5 AS15Y020 – Enjeux de l'analyse Écrire l'analyse <i>ou</i> Grottes, cavernes et abîmes de cinéma	36	2	5
AS15U030 – THÉORIE 3 AS15Y030 – Ouvertures théoriques Les cinémas d'avant-garde au féminin <i>ou</i> Cinéma et capital : économie, financiarisation et logistique de l'image	36	2	5
AS15U040 – ÉCONOMIE AS15Y040 – Économie du cinéma et de l'audiovisuel	36	2	3
AS15C010 – UE FLÉCHÉE LETTRES / ANGLAIS	24	1	4
<i>Spécialisation/Pré-professionnalisation</i> AS15I010 – Itinéraire « Pratique du cinéma » AS15U060 Ateliers Cinéma 4 + AS15U070 Écrire un scénario <i>ou</i> AS15I020 – Itinéraire « Cinéma et métiers de la culture » AS15U080 Médiation : programmation, animation + AS15U090 Écriture critique	50 36  36 36	2 2  2 2	4 4  4 4
Semestre 6	Heures 204/218	Coef. 11	Crédits 30
AS16U010 – HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 5 AS16Y010 – Esthétique / technique La pellicule dans tous ses états : une histoire technique de la matière cinématographique <i>ou</i> Invention technique, invention esthétique	36	2	6
AS16U020 – ANALYSE 6 AS16Y020 – Auteur.e.s L'auteur-cinéaste : Jean-Luc Godard <i>ou</i> Autour d'un cinéaste – Ridley Scott	36	2	6
AS16U030 – CINÉMA ET SOCIÉTÉ 2 AS16Y030 – Contextes et créations Transformations urbaines, la ville au cinéma <i>ou</i> Le cinéma contemporain d'Europe centrale	36	2	6
AS16C010 – LANGUE VIVANTE	24	1	3
<i>Spécialisation/Pré-professionnalisation</i> AS16I010 – Itinéraire « Pratique du cinéma » AS16U060 Ateliers Cinéma 5 + AS16U070 Produire un film <i>ou</i> AS16I020 – Itinéraire « Cinéma et métiers de la culture » AS16E030 Pratiquer les archives : du métier au musée + AS16E040 Droit audiovisuel et projets culturels <i>ou</i> AS16U080 – « Stage »	50 36  36 36 72	2 2  2 2 4	4 5  5 4 9

## L3 – SEMESTRE 5

### AS15U010 – HISTOIRE ET ESTHÉTIQUE 4

#### **AS15Y010 – Approches historiques / génériques**

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

---

Gr. 1, enseignant : **Pierre-Olivier TOULZA** – Jeudi 9h-12h

---

#### **Spectacle et récit dans la comédie musicale hollywoodienne**

En nous appuyant sur un large corpus de films hollywoodiens, nous explorerons le genre du *musical* en nous attachant d'une part à la singulière alliance de romanesque et de spectaculaire qu'il propose, et d'autre part aux véritables attractions que constituent les numéros musicaux. L'étude de ces deux questions mettra l'accent sur l'ouverture du genre à d'autres formes artistiques (danse, chant...), ainsi que sur les types particuliers de performances que le *musical* exige de ses interprètes.

#### **Bibliographie indicative**

ALTMAN Rick, *La comédie musicale hollywoodienne : les problèmes de genre au cinéma*, Colin, 1992.

CHABROL Marguerite et GUIDO Laurent (dir.), *Mythologies du film musical*, Les presses du réel, 2016.

MASSON Alain, *Comédie musicale*, Ramsay, 1994.

---

Gr. 2, enseignant : **Gaspard DELON** – Jeudi 9h-12h

---

#### **Guerres en tout genre**

Le cours donnera des repères permettant de penser l'histoire et les spécificités du film de guerre, depuis le cinéma muet jusqu'à nos jours : problèmes de définition générique et de légitimité artistique, contraintes industrielles et technologiques, stéréotypes formels et narratifs, esthétiques d'auteur. Il abordera les questions historiographiques propres aux mises en scène des événements militaires du XXe siècle, en lien avec la diversité de leurs orientations idéologiques et de leurs réceptions.

On analysera d'autre part la présence structurante du motif guerrier au sein des genres historiques (péplum, film médiéval, film en costumes), de la SF et de la fantasy, afin d'interroger la transversalité des enjeux, la circulation des motifs et des savoir-faire cinématographiques, le renouvellement des imaginaires au contact d'une tradition artistique ancienne. Centré sur les productions hollywoodiennes et européennes, le cours sortira occasionnellement de ces corpus et du cinéma de fiction (documentaires, séries, jeux vidéo), s'attachant aux dynamiques contemporaines impulsées auprès du public international.

#### **Bibliographie indicative**

BASINGER Jeanine, *The World War II Combat Film. Anatomy of a Genre*, New York, Columbia University Press, 1986.

SLOCUM J. David (dir.), *Hollywood and War. The Film Reader*, New York, Routledge, 2006.

VÉRAY Laurent, *La Grande Guerre au cinéma. De la gloire à la mémoire*, Paris, Ramsay, coll. « Cinéma », 2008.

VIRILIO Paul, *Guerre et cinéma 1. Logistique de la perception*, Paris, Cahiers du Cinéma, coll. « Essais », 1991 (1984).

#### **Modalités d'évaluation de l'UE**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

### AS15U020 – ANALYSE 5

#### **AS15Y020 – Enjeux de l'analyse**

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

---

Gr. 1, enseignante : **Anne LÉTÉ** – Mardi 9h-12h

---

#### **Écrire l'analyse**

À mi-chemin du cours et de l'atelier, cet enseignement propose d'explorer les voies créatives de l'analyse filmique comme pratique et d'en interroger les enjeux.

Chaque étudiant.e choisira un film parmi ceux au programme et contribuera à la réalisation d'un dossier collectif en prenant en charge la rédaction de deux rubriques d'analyse (portant sur une séquence, un personnage ou un aspect plus général du film). Un soin particulier sera porté à la question de l'écriture ainsi qu'au travail d'harmonisation, de mise en forme et d'illustration du dossier. L'ensemble des dossiers constituera en fin de semestre une sorte d'ouvrage collaboratif.

Les séances seront consacrées alternativement aux échanges sur les travaux des étudiant.e.s, à des analyses présentées par l'enseignante, à une réflexion sur l'analyse et ses outils, et, à l'occasion, à des « analyses d'analyses ».

La liste des films au programme et la bibliographie seront précisées en début de semestre.

---

Gr. 2, enseignant : **Élie RAUFASTE** – Jeudi 15h30-18h30

---

### **Grottes, cavernes et abîmes de cinéma**

Espaces réputés impraticables, hostiles à la caméra, les grottes n'ont pourtant cessé d'attirer et de cristalliser les rêveries souterraines du cinéma. « Monde fermé » pour Gaston Bachelard, « où travaille la matière même des crépuscules », l'environnement minéral et obscur des grottes accueille aussi bien les récits d'aventures spectaculaires que les explorations plus intimes et méditatives, souvent animées par une quête des origines. À partir d'un corpus varié, allant des différentes adaptations du *Voyage au centre de la Terre* de Jules Verne aux œuvres de Mario Ruspoli, Werner Herzog, Michelangelo Frammartino ou encore Apichatpong Weerasethakul, nous analyserons la mise en scène de ces espaces des profondeurs en prêtant une attention particulière aux différents effets de « décentrement » qu'ils occasionnent au sein de la narration.

### **Bibliographie indicative**

GAUDIN Antoine, *L'Espace cinématographique. Esthétique et dramaturgie*, Armand Colin, 2015.

MILNER Max, *L'Envers du visible : essai sur l'ombre*, Le Seuil, 2005.

PEYRIERE Monique et RIBERT Evelyne (dir.), « Vivants sous terre », *Communications*, 105, 2019

### **Modalités d'évaluation de l'UE**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

---

## **AS15U030 – THEORIE 3**

---

### **AS15Y030 – Ouvertures théoriques**

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

---

Gr. 1, enseignante : **Olga KOBRYN** – Vendredi 12h15-15h15

---

### **Les cinémas d'avant-garde au féminin**

De nombreux mouvements d'avant-garde ont été non seulement marqués mais également portés voire initiés par des cinéastes femmes : de Germaine Dulac exprimant la « pensée visuelle » de l'avant-garde cinématographique française des années 1920 à Maya Deren initiant le cinéma américain indépendant, ou encore Shirley Clarke qui cofonde avec Jonas Mekas en 1961 The New American Cinema Group. De l'époque plus contemporaine nous retiendrons, parmi d'autres, les réalisatrices Marguerite Duras et Chantal Akerman, ainsi que les cinéastes et théoriciennes Claudine Eizykman et Raymonde Carasco.

Ce cours propose ainsi une étude approfondie des théories des cinémas d'avant-garde « au féminin pluriel » pour examiner le terme même d'avant-garde en tant qu'identification d'un ensemble de pratiques filmiques engagées aussi bien du point de vue formel que politique.

### **Bibliographie indicative**

BRENEZ Nicole, *Cinémas d'avant-garde*, Cahiers du cinéma, coll. « Les petits Cahiers », 2006.

DEREN Maya, *Écrits sur l'art et le cinéma*, Paris Expérimental, coll. « Classiques de l'Avant-Garde », 2004.

DULAC Germaine, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Paris, Light Cone, 2019.

DURAS Marguerite, *La Couleur des mots*, entretiens avec Dominique Noguez, Autour de huit films, Benoît Jacob, 2001.

---

Gr. 2, enseignant : **Barnabé SAUVAGE** – Mercredi 9h-12h

---

### **Cinéma et capital : iconomie, financiarisation et logistique de l'image**

Nombre de théories critiques désormais « classiques » ont discuté du moyen par lequel l'image s'est transformée en bien de consommation à l'époque du triomphe du capitalisme. Leurs constats demandent cependant à être renouvelés à mesure que la période contemporaine invente de nouvelles représentations de l'économie financiarisée (héroïsation de l'entrepreneur, iconographie numérique des titres boursiers) et de nouveaux moyens économiques (images opératoires, blockchain). Par le commentaire d'œuvres réfléchissant à la représentation de la Bourse et de l'économie spéculative – de *Mabuse, der Spieler* (1922) de F. Lang à *Dumb Money* (2024) de C. Gillespie –, ce cours présente une introduction aux théories iconomiques de l'analyse de l'image. Par la lecture approfondie de textes classiques comme contemporains, il veut également introduire aux réflexions actuelles du champ de la théorie des médias concernant l'extraction de la valeur par le biais des médias audiovisuels numériques.

#### **Bibliographie indicative**

BUCK-MORSS Susan, *Voir le capital : théorie critique et culture visuelle*, Paris, Les Prairies ordinaires, 2010.

SZENDY Peter Szendy, *Le supermarché du visible : essai d'iconomie*, Paris, Minuit, 2017.

ALLOA Emmanuel, SZENDY Peter, *Le supermarché des images*, Paris, Presses du réel, 2020.

« Filmer la finance », *Revus et corrigés*, n°13, hiver 2021.

#### **Modalités d'évaluation de l'UE**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

## **AS15U040 – ÉCONOMIE**

### **AS15Y040 – Économie du cinéma et de l'audiovisuel**

Enseignant : **Anthony RESCIGNO** – Mardi 15h30-18h30

Ce cours a pour objectif de décrire et de comprendre le fonctionnement de l'économie du cinéma. Dans un premier temps, nous verrons comment le champ de l'économie s'applique aux arts du spectacle en fonction de règles singulières et spécifiques. Nous nous intéresserons ensuite aux trois principaux secteurs de l'industrie cinématographique (la production cinématographique, la distribution et l'exploitation) et nous verrons comment chacun d'entre eux interagit avec les autres dans une perspective économique.

Le cours sera centré sur le marché cinématographique français, et en fin de semestre nous observerons le fonctionnement d'autres marchés internationaux. C'est également dans ce cadre que nous étudierons l'exportation des films français à l'étranger.

#### **Bibliographie indicative**

CRETON Laurent, *Économie du cinéma*, Armand Colin, 2020 (6<sup>e</sup> édition).

MONTEBELLO Fabrice, *Le Cinéma en France depuis les années 1930*, Armand Colin, 2005.

RENOUARD Gilles (dir.), *25 ans de cinéma français à l'étranger*, Hémisphères, 2020.

#### **Modalités d'évaluation**

Examen en fin de semestre.

## **AS15C010 – UE FLÉCHÉE LETTRES / ANGLAIS**

Cours obligatoire, à choisir uniquement dans la liste des UE suivantes, dans la limite des places disponibles.

Pour les cours de « Lettres et sciences humaines », « Lettres et arts » ou « Anglais LLCER », se reporter pour plus de détails aux brochures respectives de Licence, disponibles en ligne ou auprès des secrétariats pédagogiques. Prière de vérifier les horaires et intitulés au moment de l'inscription pédagogique.

### **► COURS EN ANGLAIS**

#### **AS15Y050 – Film Studies 3**

### Film as Criticism

Cinema as a medium presents a unique challenge for those who wish to write about it. In order to discuss and analyze a work of cinema one must first translate an audiovisual medium into the written language. This course will trace the history and tradition of using the cinematic language to create critique and analysis from its earliest iterations in the 1930s up to the modern video essay. Works studied will include found footage films, essay films, and videographic essays. Throughout the semester students will have the opportunity to bring in examples of films or videos that meet the criteria of 'film as criticism' for classroom discussion. Students will also learn the basics of how to construct their own video essays and have the opportunity to submit video work for a grade throughout the semester.

#### Modalités d'évaluation

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100%).

### ► COURS DE LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Accès dans la limite des places disponibles. Horaires indiqués sous réserve, se reporter à la brochure de la Licence « Lettres LSH » et auprès du secrétariat de lettres (692C) pour plus de détails.

#### L3/S5 - UE4 - Littératures, langues et civilisations 5

- LT25Y040 – Littérature étrangère et comparée
  - G. Hautcœur – Jeudi 9h-12h - Don Quichotte : personnage romanesque, figure artistique
  - M. Mossé – Mercredi 9h-12h – Scène(s) de rêve
  - L. Sinoimeri – Jeudi 11h-14h – Les Balkans vous répondent. Les productions littéraires des autrices des migrations balkaniques en Europe occidentale
- LT25Y060 – Littératures, arts et mythologies
  - A. Kalantzis – Vendredi 9h-12h – Figures de l'artiste. Le mythe de Pygmalion dans la littérature et les arts

#### L3/S5 - UE5 - Laboratoire des idées 5

- LT25Y070 – Textes anciens, lectures modernes
  - P. Debailly – Lundi 10h-12h
- LT25Y090 – Textes philosophiques
  - P. Zaoui – Mercredi 14h-16h – Philosophie de la terre
- LT25Y100 – Lecture de grands textes en sciences humaines
  - C. Gréau – Lundi 9h-11h – *Les Rêveries du promeneur solitaire* (Rousseau), ou les paradoxes de l'intime
  - J. Benarroch – Jeudi 9h-11h : *Manifeste pour la philosophie* d'Alain Badiou

#### L3/S5 - UE7 - Croisements disciplinaires 5

- LT25Y140 – Littérature et anthropologie
  - E. Jégo – Vendredi 12h-15h – Anthropologie de la violence, en Grèce, à Rome et ailleurs
- LT25Y160 – Littérature et philosophie
  - M. Ferret – Mardi 15h-18h – Habiter poétiquement le monde : entre esthétiques environnementales et éco-poétiques

### ► COURS DE LETTRES ET ARTS

Accès dans la limite des places disponibles. Horaires indiqués sous réserve, se reporter à la brochure de la Licence « Lettres & Arts » et auprès du secrétariat de lettres (692C) pour plus de détails.

#### L3/S5 - UE5 Arts option

- LT15E090 – Images 5 / Textes et images
  - E. Froelhy – Mercredi 9h-12h
- LT15E030 – Questions d'esthétique musicale

- Q. Gailhac – Lundi 14h-17h
- LT15E040 – Dramaturgies contemporaines
  - A. Talbot – Vendredi 12h-15h – L’Histoire à l’épreuve de la scène contemporaine

## SPÉCIALISATION/PRÉ-PROFESSIONNALISATION

### Au choix :

Itinéraire « Pratique du cinéma » ou itinéraire « Cinéma et métiers de la culture »

**NB : au second semestre l’UE « Stage » est ouverte uniquement aux étudiant.e.s ayant suivi l’itinéraire « Cinéma et métiers de la culture » au premier semestre.**

## AS15I010 – ITINÉRAIRE « PRATIQUE DU CINÉMA »

Deux enseignements obligatoires.

### **AS15U060 – Ateliers Cinéma 4**

Enseignant responsable : **Anthony RESCIGNO**

Un atelier au choix. Attention : chaque atelier se déroule sur le S5 et le S6.

#### **Atelier Réalisation L3/1 : « J’ai oublié » - Simon Backès**

« J’ai oublié » : qui ne prononce pas régulièrement cette phrase ? Le plus souvent avec une légère culpabilité, comme si nous nous trouvions pris en faute, parfois avec un secret soulagement lorsqu’on s’aperçoit que notre oubli concernait quelque chose dont nous n’avions pas le désir.

Une révélation essentielle qui nous a été faite mais refuse aujourd’hui de revenir à la surface, le visage familier d’une personne que l’on reconnaît mais dont le nom nous échappe obstinément, un rendez-vous que l’on a noté dans son agenda, mais qui s’est volatilisé au moment où nous devons nous y rendre : nous sommes toutes et tous sujets à l’oubli, à ces instants où notre vigilance, notre attention nous font défaut, où notre mémoire nous joue des tours et résiste à notre désir d’avoir prise sur ce qui a eu lieu, ce que nous avons vécu, dit, entendu ou fait...

L’oubli, dans la mesure où il témoigne d’une perte de contrôle, suscite fréquemment une forme d’inquiétude ou d’angoisse, le sentiment que « Je est un autre ». Comment ai-je pu oublier ? Quelle intention informulée, quels désirs non-dits cet oubli recouvre-t-il ? Mais aussi et surtout : quelles conséquences entraîne-t-il ? Quelles réactions, quels sentiments et émotions provoque-t-il chez celui, celle ou ceux que nous avons oubliés ? Et quels sentiments l’oubli provoque-t-il en nous, lorsque c’est nous qui avons été oubliés ? Quand ce sont nos paroles, nos attentes ou demandes qui sont restées lettre morte pour l’autre ?

Pour cet atelier, les étudiant.e.s sont invité.es à proposer individuellement, lors de la première séance, le court récit d’une situation vécue ayant pour point de départ un oubli. Il peut s’agir d’un oubli dont vous avez été l’acteur ou au contraire d’un oubli dont vous avez été l’objet. Il est donc demandé à chacun et chacune de rédiger au préalable un texte d’une page maximum, relatant l’histoire de cet oubli.

Quatre courts-métrages de fiction (d’une durée maximum de 10 minutes) seront réalisés au sein de l’atelier, à partir des idées qui auront été proposées.

#### **Atelier Réalisation L3/2 : « Filmer le mensonge » - Charles Castella**

*« On est à une époque où tout le monde ment, les prospectus des pharmaciens, les gouvernements, la radio, le cinéma, les journaux... alors pourquoi veux-tu que nous autres, les simples particuliers, on ne mente pas aussi. »*

Comme le dit si bien Jean Renoir, le mensonge fait partie de notre vie intime, familiale, professionnelle ou sociale. Le mensonge est au cœur des réseaux sociaux, des affaires politiques, criminelles, journalistiques, historiques, artistiques etc. Dans *The Invention of Lying*, Ricky Gervais conçoit un univers sans mensonge, il y prouve avec malice qu’un monde où chacun dirait la vérité serait invivable et que la fiction y serait logiquement impossible. La familiarité que nous entretenons tous avec le mensonge peut être le point de départ de récits singuliers et personnels. À chacun ses souvenirs de mensonges et leurs conséquences, à chacun son expertise du menteur, du mensonge subi ou provoqué. Nous avons tous été victimes ou artisans d’un mensonge.

Pour cet atelier, je vous propose d’explorer les possibilités cinématographiques qu’offre « le mensonge » en tant que figure dramaturgique. Le mensonge est indissociable du récit, rares sont les films d’où le mensonge est absent

et il peut y occuper une place centrale, être le cœur de l'intrigue, son moteur, son déclencheur, le point de départ de sa mécanique. (Il a hérité pour cela des mécaniques narratives du théâtre. Le mensonge est central chez Molière, Marivaux, Musset ou Feydeau.)

Durant la première séance : chaque étudiant.e exposera le récit d'une expérience personnelle ayant un mensonge comme point de départ. Il est donc demandé à chacun et chacune de rédiger au préalable un texte d'une page maximum relatant l'histoire d'un mensonge dont il a été le témoin, la victime ou l'initiateur. Quatre courts-métrages de fiction (d'une durée maximum de 10 minutes) seront réalisés au sein de l'atelier, à partir des idées qui auront été proposées

**Pour la présentation complète et le calendrier des ateliers L3, reportez-vous à la brochure ou à la page dédiée du site des Ateliers Cinéma : <https://u-paris.fr/lac/ateliers-l3/>**

#### **Modalités d'évaluation**

Une seule note correspondant au travail pratique d'atelier.

Pas de dispense de contrôle continu. Pas d'examen. Pas de session de rattrapage.

### **AS15U070 – Écrire un scénario**

---

Gr. 1, enseignant : **Jérémie DUBOIS** – Vendredi 9h-12h

---

#### **Initiation à l'écriture scénaristique**

« *Le principal objectif est de créer une émotion chez le spectateur et cette émotion naît de la façon dont l'histoire se déroule* », Alfred Hitchcock.

Qu'est-ce qu'une bonne histoire ? Qu'est-ce qui fait que l'histoire ou les personnages d'un film peuvent nous toucher, nous donner à réfléchir sur nous-même ou simplement faire écho avec ce que l'on vit ? Comment écrire des personnages à la fois vivants, organiques et qui viennent remplir une fonction au sein d'un récit ? Comment articuler une narration autour d'une idée, d'une envie de dire le monde, de le donner à ressentir de manière singulière, sensible et captivante ?

Après une courte phase d'assimilation des bases de la dramaturgie s'appuyant sur l'analyse de courts et d'extraits de longs métrages, on se concentrera sur la pratique – soit comment partir d'une intuition, d'une idée et l'articuler autour de personnages, d'une structure, d'actions et de dialogues.

Au cours des douze séances, ces questions propres à l'écriture scénaristique seront mises à l'épreuve d'exercices pratiques et progressifs tels que l'écriture d'un scénario de court-métrage, du synopsis jusqu'à la version dialoguée. On évoquera notamment l'écriture de séries télévisuelles et comment cela diffère de celle de films de cinéma. Une dernière séance sera consacrée aux pitches (qui visent à convaincre des collaborateurs artistiques) et aux réalités du métier de scénariste (statut, salaire, relations avec les producteurs et les diffuseurs, etc.)

#### **Bibliographie indicative**

LAVANDIER Yves, *La Dramaturgie. L'Art du récit*, Les Impressions Nouvelles, 2019 (dernière édition).

CAMPBELL Joseph, *Le Héros aux mille et un visages*, J'ai Lu, 2013 (dernière réédition).

*Scénaristes de cinéma : un autoportrait* (ouvrage collectif signé par le SCA – Scénaristes de Cinéma Associés), Anne Carrière, 2019.

---

Gr. 2, enseignant : **Mathieu LIS** – Vendredi 9h-12h

---

#### **Présentation atelier scénario**

Le temps cinématographique, qui reflète l'expérience humaine, ne s'écoule pas toujours comme le temps physique, du passé vers le futur, uniformément. Comment suggérer son cours capricieux dans l'écriture cinématographique ? Comment écrire ses affleurements et ses failles, ses boucles et ses superpositions, ses cristallisations et ses retours ?

Il s'agit d'un questionnement essentiel, à la fois humain et artistique, pour qui voit dans le cinéma le moyen de partager une expérience intime - vécue - du monde, toujours tissée de temporalités multiples, puisque nous sommes des êtres de mémoire. Individuelle et historique.

L'atelier propose aux étudiant.e.s de se confronter à ce questionnement de manière pratique, par un travail d'écriture personnel. Ils.elles seront invité.e.s à rédiger un scénario mettant en œuvre le retour du passé dans le présent, à travers l'irruption d'un souvenir, qui vient en modifier, irriguer, hanter ou déplacer le cours.

Pour nourrir ce travail d'écriture, l'atelier comportera également une dimension théorique. Celle-ci s'appuiera sur l'analyse de films des grands cinéastes du temps, classiques et contemporains, pour dégager et étudier des modèles non linéaires du temps, ouvrant à la richesse de sa perception.

L'étude du *Miroir* d'Andreï Tarkovsky sera le point de départ de l'atelier. L'œuvre littéraire de W.G Sebald, en particulier les *Anneaux de Saturne*, fournira de nombreux points de comparaison et de référence.

#### **Modalités d'évaluation de l'UE**

Contrôle continu intégral : nombreuses notes tout au long du semestre, dont aucune ne représente plus de 40 % de la moyenne finale. Pas d'épreuve lors de la session des examens de fin de semestre. **Pas d'épreuve de rattrapage (session 2).**

### **AS15I020 – ITINERAIRE « CINEMA ET METIERS DE LA CULTURE »**

Deux enseignements obligatoires, ci-dessous.

NB – L'inscription dans l'itinéraire « Cinéma et métiers de la culture » entraîne de fait la participation au Cinéma de midi (cf. partenariat BnF et calendrier 2024-2025 en fin de brochure).

#### **AS15U080 – Médiation : programmation, animation**

Enseignant : **Louis BLANCHOT** – Jeudi 12h15-15h15

La médiation est un enjeu central des politiques culturelles. Dans le milieu du cinéma, elle est particulièrement ancrée dans les esprits et les habitudes, à travers la riche histoire de la cinéphilie et des ciné-clubs. Mais la dernière décennie a élargi la sphère d'intérêt de cette pratique — consistant à mettre un public en face d'une oeuvre pour y réfléchir avec lui. Dans un monde hyper-médiatisé, l'éducation à l'image est devenue un enjeu éducatif prioritaire, et le cinéma un outil décisif pour sensibiliser le public (notamment scolaire) aux pouvoirs et possibles des images. Dans ce cours, nous réfléchirons ainsi aux missions du médiateur et aux différents outils à sa disposition, en appliquant cette réflexion au champ du cinéma.

#### **Modalités d'évaluation**

Contrôle continu intégral : nombreuses notes tout au long du semestre, dont aucune ne représente plus de 40 % de la moyenne finale. Pas d'épreuve lors de la session des examens de fin de semestre. **Pas d'épreuve de rattrapage (session 2).**

#### **AS15U090 – Écriture critique**

Enseignant : **Adrien DÉNOUETTE** – Mercredi 15h30-18h30

L'objectif de ce cours est double, et inspirera la construction de chaque séance. On analysera d'une part les différentes formes d'écriture critique en fonction des supports (grande presse, revues de cinéma, livrets de dvd, blogs, critique radiophonique, livrets pédagogiques, présentation type ciné-club, etc). On mettra en valeur ce qui rapproche ces formes d'écriture ou les distingue : les formes de l'argumentation, le style, la rhétorique, les critères d'évaluation, les références, la formulation plus ou moins affirmée du jugement esthétique, la volonté de critique « objective ». D'autre part, dans une partie en forme d'atelier, consacrée à des exercices écrits et oraux, on mettra en pratique et en question les acquis des analyses effectuées. Dans cette perspective, on travaillera surtout sur des films entiers, à partir de l'actualité cinématographique et de longs métrages récents (à voir en salle) ainsi que de courts métrages pouvant être visionnés en cours. Quelques professionnels de l'écriture critique, invités au cours du semestre, nous feront part de leurs méthodes et de leur expérience.

#### **Bibliographie indicative**

Textes distribués pendant le cours, plus ouvrages proposant un panorama de l'activité critique, notamment : FRODON Jean-Michel, *La Critique de cinéma*, Cahiers du Cinéma, « Les Petits Cahiers », 2008.

PREDAL René, *La Critique de cinéma*, Armand Colin, coll. « 128 », 2004.

#### **Modalités d'évaluation**

Contrôle continu intégral : nombreuses notes tout au long du semestre, dont aucune ne représente plus de 40 % de la moyenne finale. Pas d'épreuve lors de la session des examens de fin de semestre.

## L3 – SEMESTRE 6

### AS16U010 – HISTOIRE ET ESTHETIQUE 5

#### **AS16Y010 – Esthétique / technique**

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

---

Gr. 1, enseignante : **Marie FRAPPAT** – Mardi 9h-12h

---

#### **La pellicule dans tous ses états : une histoire technique de la matière cinématographique**

De quelle étoffe ont été faits les rêves produits par l'industrie cinématographique pendant plus de cent vingt ans ? De ce ruban de pellicule dont on annonce depuis plusieurs années la disparition totale mais qui continue de résister, dans les cinémathèques, dans les laboratoires expérimentaux comme auprès des plus grands cinéastes hollywoodiens.

Dans une perspective technique et socioculturelle, on étudiera l'histoire des supports, des formats, des machines et leurs différents usages, mais aussi l'histoire de tous les métiers impliqués dans la fabrication et le traitement de la pellicule, depuis les chimistes des laboratoires jusqu'aux cameramen, aux monteurs, aux projectionnistes et aux conservateurs. On verra enfin comment la « révolution numérique » est venue bouleverser toute la chaîne de production des films, et comment cependant cette matière qui se trouve au cœur de l'histoire du cinéma continue de perdurer aujourd'hui.

#### **Bibliographie indicative**

DANIELLOU Simon, HAMERY Roxane et WALLET Gregory (dir.), *De l'écran géant à l'espace domestique. Histoires et esthétiques des formats cinématographiques*, Presses universitaires de Rennes, Rennes, 2023.

EDE François, *GTC : histoire d'un laboratoire cinématographique*, Fondation Jérôme Seydoux Pathé, 2016.

PINEL Christophe, PINEL Vincent, *Dictionnaire technique du cinéma*, Armand Colin, 3<sup>e</sup> édition, 2016.

READ Paul, MEYER Mark-Paul, *Restoration of Motion Picture Film*, Butterworth-Heinemann, 2000.

---

Gr. 2, enseignant : **Tatian MONASSA** – Jeudi 9h-12h

---

#### **Invention technique, invention esthétique**

Dans un art profondément technique comme le cinéma, créer des images veut toujours dire composer avec un appareillage, de manière que l'invention esthétique et l'invention technique vont de pair. Ce cours s'intéressera à l'entrecroisement entre la création de formes filmiques et la fabrication d'appareils, en parcourant quelques cas historiques significatifs. Ce sera aussi l'occasion de réfléchir sur le rapport de l'être humain à la technique et à la création, ainsi que sur la prise en compte de la technique par les théories du cinéma

#### **Bibliographie indicative:**

SIMONDON Gilbert, *Imagination et invention (1965-1966)*, Chatou, La Transparence, 2008, p. 139-153 ; p. 163-164.

TURQUETY Benoît, *Inventer le cinéma : épistémologie, problèmes, machines*, Lausanne, L'Âge d'homme, 2014, Ch. « L'invention du cinématographe », p. 151-175.

BORDWELL David Bordwell et STAIGER Janet, « Technology, Style and Mode of Production », dans David Bordwell et Janet Staiger et Kristin Thompson, *The Classical Hollywood Cinema, Film Style & Mode of Production to 1960*, New York, Columbia University Press, 1985.

MONASSA Tatian, « Garrett Brown et le Steadicam : de l'invention d'un outil à la création d'un métier », dans Katalin Pór, Caroline Renouard et Mélisande Leventopoulos (dir.), *L'Équipe de film au travail : créations artistiques et cadres industriels*, Paris, AFRHC, 2023, p. 143-162.

#### **Modalités d'évaluation de l'UE**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

**AS16Y020 – Auteur.e.s**

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignante : Iris MOMMERANSY – Jeudi 15h30-18h30

**L'auteur-cinéaste : Jean-Luc Godard**

Jean-Luc Godard, dès ses débuts en tant que critique cinématographique dans les années 1950, s'interroge sur l'importance du statut d'auteur au cinéma. Envisagé comme l'opposant direct à un cinéma de studios et de grosses productions, l'auteur est la figure du cinéaste démiurge, indépendant et autonome. L'œuvre du cinéaste, par la multiplication des formes qu'elle propose, interroge différents rapports à la question auctoriale. Aujourd'hui considéré comme l'un des chefs de file du cinéma d'auteur français, Jean-Luc Godard a aussi été le réalisateur qui, en créant le collectif de cinéma marxiste Dziga Vertov en 1968, a signalé sa propre mort en tant que réalisateur pour s'effacer au sein d'un groupe.

Ainsi, ce cours entend questionner les rapports du réalisateur au statut d'auteur. Qu'est-ce qui différencie un auteur d'un cinéaste ? La vision absolue de l'auteur, comme créateur indépendant, n'est-elle pas une illusion artistique ? Chez Godard, l'auteur de cinéma n'est-il pas proche du lecteur passionné, attaché aux processus littéraires jusque dans sa pratique cinématographique ? A l'aide de textes théoriques, d'analyses filmiques, d'entretiens du cinéaste, nous aurons à cœur de voir les dynamiques, les tensions et les limites de la question de l'auteur au cinéma.

**Bibliographie indicative**

BERGALA Alain et GODARD Jean-Luc, *Les années Cahiers (1950-1959)*, « Champs », Flammarion, 2007.

DE BAECQUE Antoine, *Godard : biographie*, Grasset, 2010.

AUMONT Jacques et MARIE Michel, section « Auteur », *Dictionnaire théorique et critique du cinéma*, Armand Colin, 2016.

Gr. 2, enseignant : Pierre BERTHOMIEU – Mercredi 12h15-15h15

**Autour d'un cinéaste – Ridley Scott**

« Faire des films est une proposition qui coûte toujours plus cher ». Artisan, artiste, dessinateur, réalisateur de publicités et de longs métrages fameux, producteur à succès et propriétaire de studios, le britannique Ridley Scott a bâti un empire en près de cinquante ans. L'échec public de son premier film lui fait admettre le désir et la nécessité de trouver un public, de le garder et de savoir suivre les modes. Admettant le compromis permanent entre économie et créativité, sa filmographie est à la fois majeure, évidente et mystérieuse. Elle abonde en grands succès, « œuvres-cultes » (*Thelma et Louise*), films de genre ultra-raffinés (*American Gangster*, *Mensonges d'Etat*) et pièces méconnues ou oubliées (*Legend*, *Traquée*, *Cartel*). Créateur régulier de la science-fiction et de l'horreur (*Alien*, *Blade Runner*, *Hannibal*, *Prometheus*, *Seul sur Mars*, *Alien : Covenant*), Scott a aussi réinventé la fresque historique (*Duellistes*, *1492*, *Gladiator*, *Kingdom of Heaven*). Son approche visuelle, sa signature plastique, son goût pour la mythologie au cœur des récits réalistes ont exercé une large influence sur le spectaculaire anglo-saxon, et ses méthodes de travail (économie monumentale, obsession du détail, perfection de la pré-production, technologies novatrices) sont devenues canoniques.

Nourrie d'obsessions historiques, sociales et métaphysiques, l'œuvre résiste néanmoins au classement générique et aux grilles thématiques simples. Scott est un auteur mystérieux tapi sous l'identité d'un producteur-général d'armée. Le mystère de cet auteur visuel s'éclaire en plongeant au cœur de l'économie du *blockbuster* des années 1980-2010 et en détaillant les collaborations majeures (scénaristes, directeurs de la photographie, monteur, compositeurs) de cette vision mythologique qui interroge les rituels et totems des sociétés.

**Modalités d'évaluation de l'UE**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

**AS16Y030 – Contextes et créations**

Cours ouverts aux « Lettres et arts ».

Gr. 1, enseignante : **Garance FROMONT** – Mardi 14h-17h**Transformations urbaines, la ville au cinéma**

Des symphonies urbaines des années 1920 aux drames sociaux des banlieues de la fin des années 1990, le cinéma a accompagné les transformations urbaines tout en documentant leur impact sur la société. Du documentaire à la fiction, représenter la ville et ses mutations est pour les cinéastes un enjeu à la fois politique et esthétique, lorsqu'il s'agit de garder la trace d'un monde en train de disparaître. À partir d'un corpus de films de genres et d'époques variées, nous étudierons les différentes modalités de figuration de la ville au cinéma, et la manière dont le décor urbain permet de dresser un portrait des individus qui l'habitent, entre constat sociologique et discours militant.

**Bibliographie indicative**

BERTHOME Jean-Pierre, *Le Décor au cinéma*, Les Cahiers du cinéma, 2003.

CANTEUX Camille, *Filmer les grands ensembles : villes rêvées, villes introuvables une histoire des représentations audiovisuelles des grands ensembles, milieu des années 1930-début des années 1980*, Créaphis, 2014.

DROIN Nicolas et FORRET Mélanie, *Écrire la ville au cinéma*, Presses universitaires de Vincennes, 2022.

GRODNER Manon, *Le « cinéma de banlieue » : représentation des quartiers populaires ? enjeux d'un cinéma entre réalité et fantasme*, L'Harmattan, 2020.

Gr. 2, enseignante : **Garance FROMONT** – Jeudi 12h15-15h15**Le cinéma contemporain d'Europe centrale : survivance des cinémas nationaux après les communismes**

Depuis la chute de l'URSS en 1991, les pays de l'ancien bloc de l'Est doivent faire face à des enjeux de reconstruction économique, politique et sociale, après près d'un demi-siècle de communisme. Cela a eu un impact significatif sur les productions cinématographiques nationales, qui ont dû se réinventer après la privatisation du secteur dans les années 1990 et le développement de relations de co-production avec l'Europe de l'Ouest. Ce cours propose une exploration des cinémas contemporains d'Europe centrale, restreints ici aux pays formant le groupe Visegrad depuis 1991 à savoir Hongrie, Pologne, République tchèque et Slovaquie, dans une perspective à la fois économique et sociopolitique. Nous étudierons les structures de formation et de production du cinéma à l'échelle locale dans ces pays, ainsi que les réseaux de diffusion des films à l'échelle européenne pour comprendre les enjeux de visibilité auxquels font toujours face les « petites nations ». Nous analyserons également les tendances qui se dégagent de la production contemporaine, de la recherche de nouvelles formes à la tentative de réparation des blessures du passé.

**Bibliographie indicative**

FOREST Claude, *Économies contemporaines du cinéma en Europe: L'improbable industrie*, CNRS Éditions, 2013.

FRODON Jean-Michel, *La projection nationale : cinéma et nation*, Odile Jacob, 1998.

LUBELSKI Tadeusz, *Histoire du cinéma polonais*, Presses universitaires du septentrion, 2017.

**Modalités d'évaluation de l'UE**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

Quelques étudiant.e.s pourront, à la place des deux cours de l'UE « Cinéma et société 2 » proposés ci-dessus, suivre l'enseignement suivant :

**COURS OPTIONNELS ANGLAIS/ARTS/CINÉMA (LLCER) 4**

Choix de cours dispensé(s) par l'UFR Études anglophones (nombre de places limité).

- LCA4Y080 Property of the State—The Classics of American Prison Film
- LCA6Y200 Discourses of the Real – Documentary photography in the U.S.
- LCA6Y210 Reading Images

Un cours au choix dans les enseignements de langue (LANSAD). Voir informations en fin de brochure et sur le site <https://u-paris.fr/eila/lansad/>

## SPECIALISATION - PREPROFESSIONNALISATION

### Au choix :

Itinéraire « Pratique du cinéma » ou itinéraire « Cinéma et métiers de la culture » ou « Stage » (ouvert uniquement pour les étudiant.e.s ayant suivi l'itinéraire « Cinéma et métiers de la culture » au premier semestre).

### AS16I010 – ITINERAIRE « PRATIQUE DU CINEMA »

Deux enseignements obligatoires.

#### AS16U060 – Ateliers Cinéma 5

Enseignant responsable : **Anthony RESCIGNO**

Suite de l'atelier choisi au semestre 5.

- **Atelier Réalisation L3/1** : « **J'ai oublié** » - Simon Backès  
Tournages et montages des films réalisés en Atelier

- **Atelier Réalisation L3/2** : « **Filmer le mensonge** » - Charles Castella  
Tournages et montages des films réalisés en Atelier

Les étudiants inscrits en Ateliers Réalisation L3 assisteront également à des rencontres avec des responsables d'organismes de soutien à la création du court-métrage. Ces séances auront lieu durant le mois de mars 2025.

**Pour la présentation complète et le calendrier des ateliers L3, reportez-vous à la brochure ou à la page dédiée du site des Ateliers Cinéma** : <https://u-paris.fr/lac/ateliers-l3/>

#### Modalités d'évaluation

Une seule note correspondant au travail pratique d'atelier.  
Pas de dispense de contrôle continu. Pas d'examen. Pas de session de rattrapage.

### AS16U070 – Produire un film

Enseignante : **Guillaume MOREL** – Mercredi 9h-12h (à confirmer)

Ce cours s'attache à présenter les métiers, les étapes et l'univers de la production cinématographique. Il propose une réflexion sur les compétences requises pour accompagner la vie d'un film, de l'idée à la fin de la fabrication et la rencontre avec les publics : accompagnement de l'écriture, présentation du projet aux éventuels financiers, élaboration du devis et identification des sources qui peuvent être mobilisées pour le financement. Une attention particulière sera portée au rôle du producteur en tant que médiateur entre la création et la diffusion et à l'analyse des enjeux contemporains du secteur de la production en France.

#### Bibliographie indicative

CRETON Laurent, *L'Économie du cinéma en 50 fiches*, Paris, Armand Colin, (3è ed.) 2012.

CRETON L., DEHÉE Y., LAYERLE S. et MOINE C. (dir), *Les Producteurs, enjeux créatifs, enjeux financiers*, Paris, Nouveau Monde, 2011.

PRÉDAL René, *Les Producteurs français*, CinémAction, n° 88, Corlet-Télérama, 3ème trimestre 1998.

#### Modalités d'évaluation

Contrôle continu : une note en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).  
Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

## AS16I020 – ITINERAIRE « CINEMA ET METIERS DE LA CULTURE »

Rappel : comme au premier semestre, l'inscription dans cet itinéraire implique la présence aux projections du Cinéma de midi à la BnF et offre la possibilité de participer à la mission programmation/diffusion de cette manifestation (voir premier semestre et calendrier « Cinéma de midi » en fin de brochure).

### **AS16U050 « Cinéma et métiers de la culture »**

Deux enseignements obligatoires, ci-dessous.

### **AS16E030 – Pratiquer les archives : du métier au musée**

Enseignante : **Marie FRAPPAT** – Vendredi 9h-12h

Ce cours procède d'une réflexion de Michel de Certeau sur le « geste de mettre à part » qui consiste à rassembler et à muer en documents des objets enlevés de l'usage ordinaire pour être logés en des lieux propres. Des matériaux produits par des métiers spécifiques deviennent ainsi des archives par une opération technique, idéologique et spatiale ; les archives créées vont générer à leur tour des métiers spécifiques, souvent satellites des musées.

Le cours vise d'une part à une présentation de métiers « producteurs d'archives » et de métiers liés au patrimoine audiovisuel, et d'autre part à une initiation aux outils de la recherche par le biais des institutions patrimoniales. Il conjugue étude de la notion d'archive, visites critiques *in situ*, et rencontres professionnelles. Il s'appuie également sur l'identification de documents précis connexes au cinéma et à l'audiovisuel, et pouvant concourir à l'alimentation d'une réflexion sur le rôle des archives dans la connaissance, la transmission et la création. Les étudiant.e.s bâtissent, chemin faisant, une réponse argumentée et personnelle à la question « qu'est-ce qu'une archive et comment la « travailler » ? ».

#### **Bibliographie indicative**

BERTHET Frédérique, VERNET Marc (dir.), « L'Humain de l'archive. Qui trouve-t-on dans les archives ? », *Textuel*, n° 65, Presses de l'université Paris Diderot, 2011.

BLÜMLINGER Christa (dir.), « Attrait de l'archive », *CiNéMAS, revue d'études cinématographiques*, vol. 24, n° 2-3, Université de Montréal, 2014.

FARGE Arlette, *Le Goût de l'archive*, Paris, Le Seuil, 1989.

MASSIGNON Valérie, *La Recherche d'images : sources, méthode, droits*, Éditions de Boeck-Ina, 2002.

#### **Modalités d'évaluation**

Contrôle continu : une ou plusieurs notes en contrôle continu (50 %) et un examen en fin de semestre (50 %).

Étudiant.e.s dispensé.e.s du contrôle continu : un examen en fin de semestre (100 %).

### **AS16E040 – Droit audiovisuel et projets culturels**

Enseignant : **Dominique BOUGEROL** – Mardi 17h15-20h15

Cet enseignement a pour but d'initier l'étudiant.e aux règles juridiques fondamentales en matière de propriété intellectuelle, nécessaires pour protéger et valoriser efficacement toute initiative dans le domaine de la création artistique (en tant qu'auteur, producteur, artiste-interprète, etc.). Par ailleurs, à l'aide d'études de cas et d'exercices pratiques, il a pour but de donner à l'étudiant des réflexes concernant des techniques de négociation en matière d'acquisition ou de cession de droits.

#### **Bibliographie indicative**

EDELMAN Bernard, *La Propriété littéraire et artistique*, PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 1388, 2013.

MONTELS Benjamin, *Contrats de l'audiovisuel*, Litec, 2010.

#### **Modalités d'évaluation**

Contrôle continu : exercice pratique portant sur l'élaboration d'un contrat de cession de droits d'auteur. Examen final : oral (petites questions pratiques).

### **AS16U080 – « STAGE »**

Ouvert uniquement aux étudiant.e.s ayant suivi l'itinéraire « Cinéma et métiers de la culture » au premier semestre.

Enseignante à contacter pour l'inscription : Marie Frappat.

Voir également les précisions fournies par la rubrique STAGES en fin de brochure.

# ENSEIGNEMENT DES LANGUES POUR LES L1

## Le programme SPELL

### Présentation



Le programme « Suivi Personnalisé En Ligne des Langues » (SPELL) est une formation en langues à distance constituant une Unité d'Enseignement à part entière pour les étudiant.e.s en première année de Licence (L1). SPELL est un programme de travail fondé sur deux grands principes : l'autonomie et le suivi personnalisé. Les étudiant.e.s suivent un programme de 9 semaines de travail 100% à distance organisé sous la forme d'activités à mener sur la plateforme Moodle. Cette dernière est accessible grâce à une connexion Internet privée ou sur les ordinateurs du Centre de Ressources en Langues (CRL, salle 239, bâtiment Olympe de Gougues). La langue étudiée est fonction de la filière d'étude et du choix de l'étudiant :

- les étudiant.e.s des filières Lettres et Sciences Humaines peuvent choisir entre l'anglais, l'espagnol (étudiant.e.s non-hispanophones) et le Français Langue Etrangère (FLE) [le FLE s'adresse aux étudiant.e.s non-francophones natifs],

-Les étudiant.e.s de la faculté des Sciences (Physique, Chimie, Sciences du vivant, Math-Info) peuvent choisir entre l'anglais et le FLE (étudiant.e.s non-francophones natifs).

Les cours du programme SPELL sont répartis selon les niveaux du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). Trois niveaux sont subdivisés en six niveaux communs :

**Niveau A** : utilisateur.rice élémentaire, subdivisé en niveau introductif/découverte (A1) et intermédiaire ou usuel (A2) ;

**Niveau B** : utilisateur.rice indépendant.e, subdivisé en niveau seuil (B1) et avancé/ indépendant (B2) ;

**Niveau C** : utilisateur.rice expérimenté.e, subdivisé en C1 (autonome) et C2 (maîtrise) (descriptions adaptées du site-web de eduscol.education.fr).

Le CRL propose dans le programme SPELL ANGLAIS quatre cours correspondant aux niveaux : A1, A2, B1 et « B2C » (ce dernier niveau regroupe les niveaux B2 et C1-C2). Pour les programmes SPELL FLE et espagnol, les cours peuvent regrouper plusieurs niveaux en fonction des besoins.

Au début du semestre, tous.tes les étudiant.e.s de L1 (y compris les AJAC et les salarié.e.s) doivent passer un test de positionnement en langues sur la plateforme Moodle et assister à une séance de formation préalable au programme SPELL d'une heure et demie. Cette dernière a lieu en présentiel et est dispensée par les enseignants-coordonateurs du CRL. Ces séances de formation leur permettent de s'assurer que les modalités du cours et d'évaluation sont bien comprises par les étudiants avant le démarrage du cours à distance. Une vidéo de présentation des modalités et du déroulement des cours SPELL sera proposée via le site de Université Paris Cité en remplacement des séances de formation (<https://u-paris.fr/centres-de-langues/>). Les scolarités des différents départements ou UFRs concernés enverront les informations nécessaires aux étudiant.e.s (dates et créneaux de formation).

Des tests de positionnement permettent de répartir les étudiant.e.s dans des groupes et des cours adaptés en fonction de leur niveau de langue. Tout au long des 9 semaines du programme SPELL, ils/elles sont suivi.e.s par des enseignant.e.s en ligne, et reçoivent des corrections et feedbacks personnalisés de façon régulière.

Ce cours en ligne nécessite donc un travail régulier de la part des étudiant.e.s et un respect rigoureux des délais pour la réalisation des activités en ligne et la soumission des travaux.

Pour les niveaux les plus faibles (A1 et A2), une séance de travail au CRL d'au moins une heure par semaine est imposée pendant 6 semaines, afin que l'étudiant bénéficie d'une aide en langue, dispensée par les assistant.e.s de soutien linguistique et numérique. Les étudiant.e.s salarié.e.s n'ont pas l'obligation d'effectuer ces heures au CRL, mais ils/elles doivent toutefois effectuer leurs travaux chaque semaine.

Il n'y a pas d'examen final, ni de rattrapage : tout se fait en contrôle continu. Les étudiant.e.s ont donc tout intérêt à travailler régulièrement pendant les 9 semaines du programme SPELL. Chaque travail non rendu sera noté

zéro. Après un premier rappel, tout travail ne respectant pas le format demandé sera également noté zéro. Si aucun travail n'est rendu, les étudiant.e.s obtiennent la mention ABI (Absence Injustifiée).

Pour un travail non rendu pour des raisons médicales de longue durée, les étudiant.e.s doivent adresser un justificatif à la scolarité du CRL (M. Roger Chabé, bâtiment Olympe de Gouges, bureau 239, roger.chabe@u-paris.fr).

Les demandes de validation d'acquis et de compétences doivent être adressées en début de semestre à M. Roger Chabé, bâtiment Olympe de Gouges, bureau 239, roger.chabe@u-paris.fr.

### **Quand a lieu le programme SPELL ?**

#### **Étudiant.e.s de L1 qui doivent suivre le programme SPELL au 1er semestre :**

- Faculté Lettres et Sciences Humaines : Sciences économiques et sociales, Histoire, Géographie, Psychologie
- Faculté Sciences : Sciences du Vivant, Sciences de la Vie et de la Terre, Chimie

⇒ **Le test de positionnement a lieu pendant la 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre** avant le début des cours SPELL.

Les scolarités des différents départements ou UFRs concernés envoient les informations (dates d'ouverture et fermeture du test, lien sur la plateforme Moodle).

#### **Étudiant.e.s de L1 qui doivent suivre le programme SPELL au 2ème semestre :**

- Faculté Lettres et Sciences Humaines : Sociologie, Lettres modernes, Cinéma, Lettres et arts
- Faculté Sciences : Info, Maths-info, Maths, Informatique-Biologie, Mass, MIASHS, Physique
- IPGP : STEP

⇒ **Le test de positionnement se déroule en novembre.** Les scolarités des différents départements ou UFRs concernés envoient les informations (dates d'ouverture et fermeture du test, lien sur la plateforme Moodle).

**Le test de positionnement se déroule en novembre.** Les scolarités des différents départements ou UFRs concernés envoient les informations (dates d'ouverture et fermeture du test, lien sur la plateforme Moodle).

**Avant d'écrire aux enseignant.e.s coordinateur.rices, tuteur.rices ou à l'administration du CRL, les étudiant.e.s doivent vérifier que la réponse à leur question ne se trouve pas déjà sur la plateforme Moodle dans leur page de cours ou sur la page du test de positionnement.** Les adresses email des coordinateur.rices de niveau se trouvent sur la page d'accueil des espaces de cours SPELL et sur le site des centres de langues (<https://u-paris.fr/centres-de-langues/>).

#### **Infos pratiques**

##### **Centre de Ressources en Langues (CRL)**

Bâtiment Olympes de Gouges, 2eme étage, salle 239

8 rue Albert Einstein, 75013 PARIS

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h

01 57 27 64 75

# ENSEIGNEMENT DES LANGUES POUR LES L2 ET L3 (LANSAD)

## Informations données à titre indicatif, susceptibles d'être modifiées en 2024-2025

### Organisation générale

Au sein de l'UFR EILA, le département des LANGues pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD) est chargé spécifiquement d'organiser et de valider les enseignements de langues obligatoires OU en tant qu'UE libre à destination des étudiants de L2 à M2 des autres UFR de l'Université Paris Diderot.

**Langues offertes par le département LANSAD pour l'UE de langue** : anglais, allemand, espagnol, espéranto, italien, FLE (pour les étudiants étrangers), arabe, chinois et japonais.

L'anglais n'est pas proposé en tant qu'UE libre.

### Langue, Culture, Civilisation

Après passage d'un test de niveau en ligne ou lors d'une séance spécifique organisée par un enseignant responsable pour certaines langues, les étudiants s'inscrivent dans un groupe de TD. Le PCL (Portefeuille de Compétences en Langue) est l'outil informatique que doivent utiliser les étudiants pour les tests de niveau et inscriptions.

Les étudiants peuvent demander à bénéficier du régime « Dispensé de Contrôle Continu », voir Modalités de Contrôle des Connaissances générales de l'université et spécifiques du Département. Cette demande doit être adressée à la scolarité LANSAD. Les examens du régime DCC ayant toujours lieu un samedi matin, les étudiants devront veiller à ne pas prendre leur UE obligatoire de langue et leur UE libre sous ce même régime.

L'objectif des cours est de faire progresser les étudiants dans les quatre compétences selon leur niveau lors de leur première inscription. Les niveaux de langue sont au nombre de quatre : N2, N3, N4, N5.

Des cours de niveau 1 (vrais débutants) sont proposés en allemand, chinois et japonais.

Le passage au niveau supérieur est réalisé **après deux semestres**, soit deux fois 22 heures minimum, dans le même niveau si l'étudiant a obtenu au moins 10/20. En conséquence, on distingue le niveau 2 du niveau 2 bis après lequel l'étudiant accède au niveau 3 s'il a obtenu au moins 10/20.

Au-delà de la progression linguistique des étudiants, les cours de menu 1 sont des enseignements qui s'appuient sur les principaux thèmes de la culture et la civilisation propres à la langue enseignée.

Ainsi les étudiants pourront acquérir de meilleures connaissances générales dont, à titre d'exemple :

- les questions de société,
- les enjeux politiques,
- des œuvres artistiques représentatives cinématographiques, littéraires ou autres....

Des cours thématiques, proposés au choix des étudiants de niveau 4 minimum, sont intégrés au Menu 1. Par ailleurs, le Département LEA ouvre certains enseignements aux étudiants relevant du Département LANSAD de niveau 4 minimum en anglais, allemand et espagnol.

**Site de l'UFR EILA** : <https://u-paris.fr/eila/lansad/>

MCC spécifiques LANSAD, Règlement intérieur du Département LANSAD, Informations générales fixant le calendrier des opérations de scolarité et des enseignements, Fiches d'UE en ligne sur la page LANSAD, catalogue du PCL (accès nécessitant authentification et mot de passe ENT)

**Adresse de la scolarité LANSAD** : Bâtiment Olympe de Gouges, 4ème étage, bureau 440 - Tel : 01 57 27 56 73 / 70

## UE LIBRE ENGAGEMENT ÉTUDIANT

L'UE Engagement s'adresse aux étudiant.e.s de Licence, Master ou Doctorat qui souhaitent s'investir dans une association, un organisme ou une entreprise, en qualité de bénévole ou salarié.e comme :

- une association
- une instance d'Université Paris Cité
- une collectivité territoriale
- un service civique
- les pompiers, l'armée
- un job étudiant

Les missions effectuées permettent de développer des compétences transversales, en parallèle de la formation universitaire, pouvant être valorisées tout au long du parcours universitaire.

Cette UE, notée sur 20, permet d'acquérir **3 ECTS**. L'évaluation pour les étudiant.e.s de la Licence Arts du spectacle sera assurée en 2024-2025 par Anthony Rescigno (anthony.rescigno@u-paris.fr)

Conditions de validation :

- un engagement de 30 heures minimum
- une participation obligatoire à la formation de valorisation des compétences
- un rapport d'engagement de 5 pages, rédigé par l'étudiant-e
- un bilan pour avis sur l'étudiant-e, rédigé par la structure d'accueil

Dans le cadre de la Licence Arts du spectacle, aucun.e étudiant.e ne pourra utiliser l'engagement plus de deux fois au total lors de son cursus.

### **ATTENTION**

**L'inscription à cette UE est une procédure indépendante de votre composante.**

**La demande d'inscription s'étend sur une période limitée, en début de semestre et doit être effectuée exclusivement ici : <https://u-paris.fr/sengager/>**

Vous y trouverez également toutes les informations relatives à cette UE libre.

## STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Vos interlocuteurs pour les stages sont **Olga Kobryn** (olga.kobryn@u-paris.fr), responsable des stages pour la L2 (pas de stage en L1) et **Anthony Rescigno** (anthony.rescigno@u-paris.fr), responsable des stages pour la L3. Ils doivent être contactés en amont de la préparation de votre convention de stage. Le **Pôle de l'orientation et de la professionnalisation** (le POP – Bât. des Grands Moulins – Aile C – Rdc) peut également répondre à vos questions et vous accompagner tout au long de votre cursus de formation, par le biais d'événements et/ou ateliers : <https://u-paris.fr/les-rendez-vous-de-lorientation-et-de-la-professionnalisation/>

Les formulaires de convention de stage sont à télécharger sur l'application Pstage du site d'Université Paris Cité : <https://u-paris.fr/faire-un-stage/>.

### Quelques règles fondamentales :

1. Il ne suffit pas d'avoir déposé sa convention de stage au secrétariat pour débiter son stage. L'université peut demander un complément d'information (dans ce cas, le début du stage devra être repoussé), ou même refuser le stage. **Les étudiants ne sont pas autorisés à commencer leur stage sans être en possession de la convention de stage signée par toutes les parties à l'exception d'aucune.** Aucune convention de stage ne sera signée pour un stage ayant déjà débuté.
2. Les cours, TD et TP sont toujours prioritaires sur les stages, c'est la condition **sine qua non** à l'obtention d'une convention : aucun stage ne justifie une dispense de contrôle continu pour un enseignement de Licence ; le déroulement d'un stage doit être intégralement compatible avec les horaires des enseignements suivis par l'étudiant.e ; les horaires du stage doivent impérativement pouvoir être modulés pendant les périodes d'examens (ces derniers ne suivant pas nécessairement les horaires habituels des cours).
3. Tout stage donne lieu à la remise d'un rapport de stage en bonne et due forme auprès de l'enseignant référent. Au préalable, le rapport devra être soumis au tuteur de l'organisme d'accueil pour validation et autorisation de transmission. **Attention** : Les informations du rapport sont la propriété de l'organisme d'accueil et vous ne pouvez en aucun cas les transmettre avant validation écrite de leur propriétaire.

### 1. La convention de stage

La convention de stage n'est pas un formulaire administratif, mais un acte juridique, susceptible d'effets de droit. C'est un contrat pluripartite signé entre deux personnes morales, l'organisme d'accueil et Université Paris Cité, et trois personnes physiques, le tuteur, l'enseignant référent et le stagiaire. Par cet acte, l'université délègue sa compétence de formateur au milieu professionnel pour qu'il complète les enseignements théoriques délivrés pendant l'année à l'étudiant.e par une formation pratique. Chaque signataire de l'acte engage sa responsabilité personnelle dans le cadre défini par la réglementation. Seule une convention conforme, signée par toutes les parties à l'exception d'aucune permet à l'étudiant d'accéder au statut de stagiaire et à tous les bénéfices liés, dont la prise

en charge de la **couverture Accident du Travail - Maladie professionnelle (ATMP)** par la Caisse Primaire de l'Assurance Maladie, étendue aux accidents survenus sur le lieu du stage et pendant les trajets.

Il revient à l'étudiant.e de définir précisément, avec l'organisme d'accueil, le périmètre précis des activités du stage et des compétences visées, ainsi que les conditions de déroulement et d'indemnisation. Il revient par ailleurs à l'étudiant.e de définir précisément, avec son enseignant référent, la forme et le fond de la validation de ce stage dans le cursus suivi.

## 2. Conditions

Depuis novembre 2009, les stages sont de plus en plus encadrés légalement et pédagogiquement. En l'état actuel de la maquette, les étudiant.es ne sont pas tous obligés de faire un stage mais, s'ils en effectuent un, celui-ci peut être validé dans le cadre du cursus (au second semestre de la L3). **Tous les stages sont obligatoirement intégrés au cursus : certains peuvent donner lieu à une validation en ECTS, d'autres non.**

Les possibilités de stages sont communiquées par l'université (voir tableau d'affichage près du secrétariat) ou sont décelées par l'étudiant lui-même qui en a pris l'initiative.

Dès l'élaboration de la convention de stage, il convient de prévoir les modalités de validation, par un enseignant responsable pédagogique et dans le cursus suivi par l'étudiant, de l'expérience du stage.

**La durée d'un stage est limitée à 924 heures (6 mois de présence effective) par année universitaire dans le même organisme d'accueil. Les activités doivent être au niveau d'exigence du diplôme et correspondre à la formation. La loi dispose que le stagiaire ne peut en aucun cas être employé.e pour faire face à un surcroît d'activité, pour remplacer un salarié absent et/ou pour effectuer des tâches récurrentes normalement réalisées par un salarié.**

L'UFR recommande pour chaque stage une **durée moyenne de trois mois**, ce qui permet de véritables acquis tant du côté professionnel que du côté universitaire.

### Recommandations :

Il convient, pour l'étudiant, de faire établir la convention de stage dans les meilleures conditions de clarté et de coordination possibles. La marche à suivre est la suivante, à partir de l'adresse :

<https://u-paris.fr/faire-un-stage/>

1. Télécharger le formulaire de convention de stage, en s'informant de l'offre déjà existante (stages proposés par le biais de l'UFR par des entreprises).

2. La saisie se fait au fur et à mesure en suivant bien les indications. Préalablement, vous aurez pris soin de collecter les informations utiles auprès de l'organisme d'accueil.

3. **Suivez bien les indications sur le circuit des signatures** comme indiqué sur le site.

Tant que vous n'avez pas le retour de la convention de stage signée par toutes les parties à l'exception d'aucune, le stage n'est pas accepté par l'Université et ne peut donc pas débuter.

L'Université peut très bien refuser le stage ou vous demander de modifier une clause particulière. Dans ce dernier cas, le début de stage devra être décalé d'autant de jours que nécessaire à la renégociation avec l'organisme d'accueil.

## PARTENARIAT

Cinéma de midi - Bibliothèque nationale de France

(BnF)

Contact : [marie.frappat@u-paris.fr](mailto:marie.frappat@u-paris.fr)

La formation en études cinématographiques d'Université Paris Cité est reliée par un partenariat au **département son, vidéo, multimédia de la BnF** à travers les **projections-rencontres du « Cinéma de midi »**.

Les cycles explorent la créativité documentaire à partir de la très riche collection de la BnF en correspondance avec les expositions du moment. Le corpus original montré soulève des questions de cinéma et de société, et forge une histoire « latérale » qui a pour source les images et les sons. Séances introduites ou discutées avec des invité.e.s (chercheur, réalisateur, programmeur, etc.).

**Les étudiant.e.s de Licence** sont encouragés à suivre les séances des cycles.

**Les étudiant.e.s de L3** de l'itinéraire « **Cinéma et métiers de la culture** » :

1° assistent aux **séances mensuelles** articulées aux cours de l'itinéraire.

2° peuvent **participer, sur candidature, à la programmation du Cinéma de midi** adossée au cours « Pratiquer les archives » du S6. Les lauréats bénéficient d'un **accompagnement professionnel** auprès du Service de l'image animée de la BnF et leur mission est **validée** dans ce cours. Les candidats intéressés adressent CV et lettre de motivation en **décembre 2024** à la suite d'un appel à candidature (quatre places max. disponibles) précisant la date limite.

### **Programmation 2024-2025 (voir [bnf.fr](http://bnf.fr))**

**Une séance par mois, le mardi de 12h30 à 14h**

**Bibliothèque nationale de France (BnF), Hall Est, Petit Auditorium, entrée libre**

**Cycle établi avec la participation des étudiantes Adèle Reynaud et Stella Gendrey.**

*Attention, exceptionnellement : pas de séances au S5.*

**S6, 2025 : Cycle « Apocalypse »**

**Séances les mardis 11 mars, 8 avril et 27 mai 2025**

En lien avec l'exposition du même nom, le cycle explorera différentes facettes de ce terme associé au dévoilement et à la révélation comme l'homme face à la nature, l'apocalypse oubliée, à la Libération, messages aux générations futures (sous réserve).

\*\*\*

## ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN CINÉMA - CINÉSEPT

En 2002, une association appelée **CinéSept** a été créée par les étudiants de la filière cinéma. Elle a été accréditée par l'université et peut, à ce titre, participer à la vie d'Université Paris Cité : demander l'usage ponctuel de locaux, bénéficier de budgets spécifiques sur projets alloués par la CVEC (Contribution à la vie étudiante et de campus), apparaître dans la communication de l'université, partager des projets avec le Service culture, et être l'interlocutrice de différents services. Ouverte à tous les étudiants de Paris Cité et plus particulièrement à ceux de notre filière, elle a pour objectif de concrétiser, sous différentes formes, les désirs de cinéma de chacun, et de se faire ainsi le relais entre les enseignements et la future vie professionnelle.

**CinéSept** est constitué de plusieurs pôles (unité de production, ciné-club, revue *Le Septième*, festival...). Chaque année, son bureau se renouvelle lors de son assemblée générale qui a lieu au début du premier semestre. Une information est faite dès la rentrée. Par tradition, un certain nombre d'étudiants de la Licence d'études cinématographiques adhèrent à l'association et participent à ses activités, qui peuvent donner lieu à une validation au titre de l'UE engagement étudiant

## ECHANGES AVEC LES UNIVERSITES ETRANGERES

De nombreux accords avec des universités étrangères – en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie et en Océanie – permettent aux étudiant.e.s de la Licence Arts du spectacle d’avoir accès à une mobilité d’études durant leur cursus, d’une durée d’un an ou d’un semestre, en Europe (Madrid, Istanbul, Bologne, Udine, Weimar, Lisbonne, Liège, Londres, Aarhus, Oslo, Pise, Belgrade, Berlin), en Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada, Mexique) et du Sud (Argentine, Brésil, Mexique, Chili, Colombie), en Asie (Chine, Japon, Corée du Sud, Taïwan), en Australie.

Mais attention : **un départ à l’étranger se prépare un an à l’avance**. C’est pourquoi il est nécessaire de prendre contact avec l’enseignant responsable, M. Monassa, et ensuite avec le Bureau des Relations Internationales (<https://u-paris.fr/mobilite-detudes/>) qui assure le suivi administratif de votre dossier (nomination, aides à la mobilité...).

Les formalités administratives sont variables selon le type de mobilité, voire selon l’université. Il est impératif, pour la préparation et le dépôt du dossier, de respecter l’échéance suivante :

- ❖ **Mobilité hors Europe (Échanges Micefa, BCI ou accords bilatéraux) : 30 novembre** (les dates sont indicatives et reprécisées en début d’année universitaire) de l’année en cours pour un départ au premier ou au second semestre de l’année universitaire suivante.
- ❖ **Mobilité Europe (Échanges Erasmus +, Circle U) : 28 février** pour un départ au premier ou au second semestre de l’année universitaire suivante.

Cela implique que vous ayez commencé à instruire ce dossier et à vous manifester auprès du responsable relations internationales au moins deux mois avant la date limite !

C’est pourquoi il est impératif de consulter, le plus rapidement possible, la page web de l’université consacrée aux échanges internationaux « Étudier à l’étranger » : <https://u-paris.fr/etudier-a-letranger/>

Sur cette page, vous trouverez :

- la présentation des différents types de mobilité d’études (Erasmus+, Circle U, Accords bilatéraux, Micefa, BCI, programmes de lectorat et d’assistantat, les mobilités de stage) ;
- les aides à la mobilité ;
- la liste des échanges : un moteur de recherche vous permet de sélectionner votre discipline avec pour chaque destination les étudiants concernés (Licence, Master, Doctorat), les destinations souhaitées.

Quand vous aurez identifié l’université ou les universités (jusqu’à trois choix possibles par ordre de préférence) pour lesquelles vous souhaitez candidater, vous devez identifier le programme de mobilité (Erasmus+, Circle U, accords bilatéraux, MICEFA, BCI...) pour savoir à quel moment préparer votre candidature (à l’automne ou à l’hiver).

Vous devez ensuite :

- prendre contact avec l’enseignant responsable de la mobilité internationale pour les études cinématographiques, Tatian Monassa ([tatian.monassa@u-paris.fr](mailto:tatian.monassa@u-paris.fr)). Faites des recherches en amont pour préciser vos souhaits et les cours qui vous intéressent dans les potentielles universités d’accueil ;
- prendre contact avec le Bureau des relations internationales qui assure le suivi administratif de votre dossier (nomination, aides à la mobilité...).

Veillez, dès le départ, à bien respecter ce fonctionnement : tous les documents doivent être validés par votre référent pédagogique (M. Monassa) avant d’être soumis sur la plateforme de candidature.

L’adresse du Bureau des Relations Internationales de la Faculté Sociétés et Humanités :

Bâtiment Olympe de Gouges - 8 Place Paul Ricœur - 75013 Paris

3e étage, Bureau 311

adresse mail : [mobility.sh@u-paris.fr](mailto:mobility.sh@u-paris.fr)

Site web : <https://u-paris.fr/etudier-a-letranger>

## APRÈS LA LICENCE

### INFORMATIONS SUR LES MASTERS CINÉMA D'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

#### • « CINÉMA ET AUDIOVISUEL »

Le Master « Cinéma et Audiovisuel » (LAC) est une formation en deux ans, à l'architecture originale, alliant spécialités recherche et professionnelles sur un modèle unique parmi les universités parisiennes. Il se compose tout d'abord d'un Master recherche en études cinématographiques, qui profite du voisinage de la mention « Lettres, arts et pensée contemporaine » et des nombreux enseignements qu'elle propose en littérature, philosophie, théâtre, théorie littéraire et esthétique.

Le Master « Cinéma et Audiovisuel », ce sont encore deux spécialités professionnelles originales, de haut niveau, et offrant des débouchés sur le plan de la création télévisuelle, de la presse et des médias en général.

> Le Master 2 pro DEMC (« Documentaire : écritures du monde contemporain ») accueille chaque année 15 étudiants et stagiaires en formation continue, se destinant à la réalisation, la production et la diffusion du documentaire de création. 70 % des enseignements se présentent sous forme d'ateliers ou de travaux d'équipe.

> Le master (M1 et M2) « Audiovisuel, Journalisme et communication scientifiques », accessible sur concours à l'issue du L3.

#### **Insertion professionnelle**

Titulaires du Master « Cinéma et Audiovisuel », les étudiants sont dotés d'un haut niveau de qualification et peuvent envisager des débouchés dans la plupart des professions du secteur cinéma, audiovisuel, arts, culture, médiation culturelle, etc.

**Taux de réussite** en 2015-2016 : 71% (ce chiffre est un instantané qui ne prend pas en compte le fait que la scolarité du M1 ou du M2 peut se faire sur deux ans).

#### **Responsable de la formation**

Pierre-Olivier Toulza : pierretoulza@gmail.com

#### **Scolarité formation initiale**

Laëtitia Robin : laetitia.robin@u-paris.fr - 01 57 27 63 53

Hugo Lozac'H : hugo.lozach@u-paris.fr - 01 57 27 63 45

Une réunion de présentation du Master a généralement lieu au printemps à destination des étudiants de L3. **Plus de renseignements sur le Master et ses spécialités :**

<https://odf.u-paris.fr/fr/offre-de-formation/master-lmd-XB/arts-lettres-langues-ALL/cinema-et-audiovisuel-K2VO7AVS.html>

#### • « FILM STUDIES »

Ce cursus bilingue permet d'associer le champ des études cinématographiques au champ des études anglophones. Les étudiant.e.s peuvent ainsi approfondir leurs connaissances dans un domaine qui les passionne tout en perfectionnant leur anglais.

En tant que double Master enseigné majoritairement en anglais, ce parcours d'études exigeant s'adresse à des étudiant.e.s ayant déjà un très bon niveau de langue et des bases solides en histoire et en esthétique du cinéma ou des arts visuels. En retour, l'obtention d'un double Master leur ouvrira des débouchés professionnels et des horizons de recherche étendus, tant en France qu'à l'étranger. En matière de création, de diffusion, mais aussi de théorisation du cinéma et des arts, la maîtrise combinée du français et de l'anglais est en effet un avantage irremplaçable, et une compétence recherchée, tant dans l'enseignement et la recherche que dans les métiers de l'audiovisuel et de la médiation culturelle.

Cette formation d'excellence a donc pour objectif de développer, en anglais comme en français, des compétences ciblées (histoire, esthétique, terminologie) en cinéma mais aussi en arts et culture visuelle plus largement -

photographie, télévision, nouveaux médias entre autres. Elle vise à assurer l'aisance orale et écrite nécessaire pour conduire un projet professionnel ou de recherche en langue anglaise dans le champ des études visuelles.

**Responsables de la formation**

UFR Lettres, Arts, Cinéma

Pierre Berthomieu : pierre.berthomieu@u-paris.fr

UFR Études Anglophones

Martine Beugnet : martine.beugnet@u-paris.fr

**Nota bene**

Les étudiant.e.s de la Licence d'études cinématographiques d'Université Paris Cité ont, de la L1 à la L3, de nombreuses possibilités d'améliorer leur pratique de l'anglais, point saillant de notre formation, et ainsi de se préparer au Master « Film Studies » s'ils.elles le souhaitent : enseignements de langue (CRL ; LANSAD), cours disciplinaires de cinéma dispensés en anglais par le maître de langue de la L1 à la L3, cours optionnel « anglais/arts/cinéma (LLCER) » en L3, sans oublier la possibilité d'échanges semestriels dans des pays anglophones.

## ADRESSES UTILES

### SITES INTERNET

La Box des étudiant.e.s : <https://u-paris.fr/bienvenue/>

Site d'Université Paris Cité : <https://u-paris.fr/>

Les étudiant.e.s auront notamment accès aux informations suivantes : renseignements administratifs, formations et diplômes, sports, loisirs, culture et vie associative, emplois, stages, consultation des notes et des résultats, mobilité étudiante (relations internationales)

Site de l'UFR L.A.C. : <https://u-paris.fr/lac/>

### PORTAIL ÉTUDIANT - ENT

L'université met à la disposition de ses étudiant.e.s un espace numérique de travail (ENT) permettant d'accéder depuis un ordinateur personnel aux services suivants : mise à disposition d'une adresse de **messagerie** ; consultation du dossier étudiant individuel ; dates et résultats d'examen (application « **MonDossierWeb** ») ; informations et actualités des composantes ou services ; documentation ; **accès aux revues en ligne et aux catalogues**, etc.

### DIRECTION GENERALE DELEGUEE DES ÉTUDES, DE LA FORMATION ET DE L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE (DEFI)

Pour toutes les demandes d'information ou problèmes sur les inscriptions administratives, contacter le service de la scolarité générale sur le formulaire du centre de contact : <https://u-paris.fr/centre-de-contact/>

Adresse : Bâtiment Lamarck A – 39 rue Hélène Brion – 75205 Paris cedex 13

### PÔLE DE L'ORIENTATION ET DE LA PROFESSIONNALISATION

10, esplanade Pierre Vidal-Naquet, 75013 Paris, « Grands-Moulins », bât C. Rez-de-chaussée.

Tel : 01 57 27 71 31.

<https://u-paris.fr/orientation-et-insertion/>

- Accueil et consultation du fonds documentaire
- Entretiens individuels d'orientation
- Stages d'insertion professionnelle
- Enquête de suivi et d'insertion
- Année de césure : <https://u-paris.fr/cesure/>

### BUREAU DES RELATIONS INTERNATIONALES (BRI)

Bâtiment Olympe de Gouges - 8 Place Paul Ricœur - 75013 Paris

3e étage, Bureau 311

adresse mail : [mobility.sh@u-paris.fr](mailto:mobility.sh@u-paris.fr)

Site web : <https://u-paris.fr/etudier-a-letranger>

### CENTRE RÉGIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOLAIRES (CROUS)

Assistance sociale et aide au logement : 39 avenue George-Bernanos – 75005 Paris

Tél. : 01 56 24 13 77

[www.crous-paris.fr](http://www.crous-paris.fr)

### SERVICE DE LA SANTÉ UNIVERSITAIRE

Campus des Grands Moulins Bâtiment Sophie Germain – RdC sur cour

8 Place Aurélie Nemours Paris 13e

Tél : 01 57 27 94 60

[siumpps.grands-moulins@u-paris.fr](mailto:siumpps.grands-moulins@u-paris.fr)

<https://u-paris.fr/service-sante/presentation/>

### CENTRE DE SANTÉ

Pour des consultations en médecine générale, en gynécologie, en dentaire et psychiatrie, vous avez la possibilité de consulter nos médecins sans avance de frais en justifiant de vos droits à l'assurance maladie et votre mutuelle.

Adresse : 45 rue des Saints-Pères Paris 6e

Tél : 01 42 86 21 29

<https://u-paris.fr/service-sante/le-centre-de-sante/>

## **RELAIS HANDICAP CAMPUS DES GRANDS-MOULINS**

Bât. Halle aux Farines Hall E, RDC gauche – allée paire Rue Françoise Dolto Paris 13e

Tél : 01 57 27 65 20

[relais-grandsmoulins@u-paris.fr](mailto:relais-grandsmoulins@u-paris.fr)

Apporte une aide à tout.e étudiant.e atteint.e d'un handicap temporaire ou définitif.

Votre interlocuteur de l'UFR LAC : Marc VERVEL [marc.vervel@u-paris.fr](mailto:marc.vervel@u-paris.fr)

## **SERVICES SOCIAUX / AIDES AUX ÉTUDIANTS**

<https://u-paris.fr/bourses-aides/>

Pôle Vie Étudiante : Campus Grands Moulins. Aile A – RdC – Loft, 5, rue Thomas Mann Paris 13<sup>e</sup> : [dve.grands-moulins@u-paris.fr](mailto:dve.grands-moulins@u-paris.fr) Ouvert du lundi au jeudi de 9h-12h15 puis 13h30-16h30

Assistants sociaux du CROUS : pour la Faculté Sociétés et Humanités : Mike CURIER, 45, rue des Saints-Pères Paris 6<sup>e</sup>. Prendre rendez-vous par mail : [social.up-humanites@crous-paris.fr](mailto:social.up-humanites@crous-paris.fr)

Numéro national d'aide d'urgence pour les étudiants en difficulté sociales ou financières graves : 0806 000 278.

## **SERVICE DES SPORTS**

Centre sportif Jean Talbot – RDC gauche – Tél. : 01 44 27 57 06 / 50 57

Association sportive d'Université Paris Cité – Tél. : 01 57 27 79 60

<https://u-paris.fr/sport/>

## **SERVICE CULTURE**

5 rue Thomas Mann

Tél. : 01 57 27 59 17

Propose des activités musicales, photographiques, théâtrales, art plastique, bridge...

<https://culture.u-paris.fr/>

## **BIBLIOTHÈQUES**

### Bibliothèque des Grands-Moulins

Grands Moulins – Bât. B – Entrée par le RDC

Horaires habituels : lundi 11h-20h ; mardi à vendredi 9h-20h ; samedi 11h-19h.

Tél. : 01 57 27 66 71 / 72

Site web : <https://u-paris.fr/bibliotheques/bu-grands-moulins/>

1 400 places, 255 000 documents, 460 revues papier, 17 000 livres électroniques, 10 000 revues électroniques, 2 700 DVD (fiction et documentaire, 2<sup>e</sup> étage).

### Autres centres de ressources à proximité

BNF

Bibliothèque du film (BIFI) – 51 rue de Bercy – 75012 Paris – Tél. : 01 71 19 32 00 – Fax : 01 71 19 32 49

Bibliothèque Sainte-Geneviève (Bibliothèque inter-universitaire) – Place du Panthéon – Paris 5<sup>e</sup>

## CALENDRIER UNIVERSITAIRE – UFR LAC

Le Conseil de l'UFR Lettres, Arts, Cinéma a adopté le calendrier suivant pour les enseignements universitaires 2024-2025

S1	Rentrée – Accueil – Réunions d'information	Lundi 02 septembre au samedi 14 septembre 2024
	Inscriptions pédagogiques	Lundi 09 septembre au vendredi 13 septembre 2024
	<b>Début des cours Licence et Master</b>	<b>Lundi 16 septembre 2024</b>
	<i>Semaine de lecture du 1er semestre</i>	<i>Samedi 26 octobre au dimanche 03 novembre 2024</i>
	Fin des cours du 1er semestre Licence et Master	Samedi 14 décembre 2024
	1ère session d'examen (Semaine 1)	Lundi 16 décembre au vendredi 20 décembre 2024
	Congés de Noël	Samedi 21 décembre au dimanche 05 janvier 2025
	1ère session d'examen (Semaine 2)	Lundi 06 janvier au vendredi 10 janvier 2025
S2	<b>Début du second semestre</b>	<b>Lundi 20 janvier 2025</b>
	<i>Semaine de lecture du 2nd semestre</i>	<i>Samedi 22 février au dimanche 02 mars 2025</i>
	Congés de printemps	Samedi 12 avril au dimanche 27 avril 2025
	Fin des cours du 2nd semestre Licence et Master	Samedi 03 mai 2025
	1ère session d'examen	Lundi 05 mai au vendredi 23 mai 2025
	Jury de fin d'année	Lundi 02 juin au vendredi 06 juin 2025
	2ème session d'examen S1 et S2	Lundi 16 juin au samedi 28 juin 2025
	Jury de rattrapage (deuxième chance)	Lundi 07 juillet au vendredi 11 juillet 2025



## TABLE DES MATIÈRES

<b><i>I. PRÉSENTATION DE LA FORMATION</i></b>	<b>2</b>
<b><i>II. ORGANISATION DE LA FORMATION</i></b>	<b>3</b>
<b><i>III. INFORMATIONS GÉNÉRALES</i></b>	<b>4</b>
<b><i>IV. CONTRÔLE DES CONNAISSANCES</i></b>	<b>5</b>
<b><i>V. ANNÉE DE CÉSURE</i></b>	<b>8</b>
<b><i>VI. ÉCHANGES ENTRE ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS</i></b>	<b>9</b>
<b><i>VII. ATELIERS CINÉMA</i></b>	<b>10</b>
<b><i>L1 – SEMESTRE 1</i></b>	<b>13</b>
<b><i>L1 – SEMESTRE 2</i></b>	<b>17</b>
<b><i>L2 – SEMESTRE 3</i></b>	<b>23</b>
<b><i>L2 – SEMESTRE 4</i></b>	<b>29</b>
<b><i>L3 – SEMESTRE 5</i></b>	<b>36</b>
<b><i>L3 – SEMESTRE 6</i></b>	<b>44</b>
<b><i>CRL / SPELL</i></b>	<b>49</b>
<b><i>LANSAD</i></b>	<b>51</b>
<b><i>ENGAGEMENT ÉTUDIANT</i></b>	<b>52</b>
<b><i>STAGES</i></b>	<b>53</b>
<b><i>PARTENARIAT CINÉMA DE MIDI - BNF • CINÉSEPT</i></b>	<b>55</b>
<b><i>ÉCHANGES AVEC LES UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES</i></b>	<b>57</b>
<b><i>MASTERS CINÉMA D'UNIVERSITÉ PARIS CITÉ</i></b>	<b>58</b>
<b><i>ADRESSES UTILES,</i></b>	<b>60</b>
<b><i>CALENDRIER UFR LAC</i></b>	<b>62</b>
<b><i>PLAN DU CAMPUS PRG</i></b>	<b>63</b>

Édition du 17/07/2024, sous réserve de modifications ultérieures. Mises à jour de cette brochure disponibles sur la version en ligne.